

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur : 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3165 du Mardi 7 Février 2012 - 60^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration

Le Ministre d'Etat Pierre Moussa a rassuré que les projets de la municipalisation accélérée seront réalisés jusqu'au bout



(P.12)

Département du Pool

Le deuxième village agricole, à Imvouba, inauguré par le ministre d'Etat Pierre Moussa

(P.3)

Diplomatie

Le Congo et le Sri-lanka établissent des relations diplomatiques

(P.3)

Département du Pool

Le comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée condamne le braquage de Missafou

Bernard Tchibambelela (au milieu) lisant la déclaration.

(P.6)



Après le braquage de Missafou (département du Pool)



Quatre malfaiteurs dans les filets de la police, transférés à Brazzaville

L'ex-chauffeur d'une société chinoise qui a coordonné l'opération de braquage

(P.6)

SCPFE (Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation)

Frédéric Massalo, lauréat de l'Oscar du leader africain de l'année

(P.9)

Conférence épiscopale du Congo

Bientôt, la session pastorale annuelle des évêques

Conformément à leur planing d'activités, les évêques du Congo ouvrent leur session pastorale annuelle, ce mercredi 8 février 2012, à 17 h 00, dans la salle de réunion de leur siège, au C.i.o, à Brazzaville. Cette session prendra fin, vendredi 10 février 2012. La session pastorale annuelle du début d'année est l'un des trois rendez-vous ordinaires sacro-saints de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), après la retraite spirituelle et l'assemblée plénière annuelle des évêques qui ont lieu, respectivement, la première semaine de l'Avent et la deuxième semaine de Pâques.



Arrivez légers, repartez chargés !

Achetez une SIM et l'utiliser aussitôt (pour les non abonnés), ou consommez au moins 600 F CFA/Jour (pour les abonnés) et gagnez de nombreux lots :

- 2 000 000 F CFA de crédit à se partager tous les jours
- une course aux cadeaux télévisée permettant de gagner jusqu'à 600 000 F CFA de lots à PARK 'N' SHOP

et 3 cartes de recharge de 100 000 F CFA toutes les semaines.

- 5 bons d'achat de 100 000 F CFA toutes les semaines.

Consommez 20 000 F CFA (Hors crédit offert) durant toute la durée de la promo pour participer au super tirage avec à la clé le véhicule 4 x 4.



everywhere you go

Département du Pool

Le deuxième village agricole, à Imvouba, inauguré par le ministre d'Etat Pierre Moussa

Le village agricole d'Imvouba, dans le département du Pool, a été inauguré, dimanche 5 février 2012, par le ministre d'Etat Pierre Moussa, ministre de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, coordonnateur de pôle économique, qui représentait le président de la République. C'était en présence des membres du gouvernement, dont le ministre de l'agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, des parlementaires, du délégué général aux grands travaux, du préfet et du président du conseil départemental du Pool, du président-directeur général de la Socomod (Société congolaise de modernisation), filiale d'un groupe israélien, le tout dans une ambiance de fête. Le coût de construction du deuxième nouveau village est de quatre milliards de francs Cfa.

Le village agricole d'Imvouba est le deuxième nouveau village agricole, après celui de Nkouo inauguré par le chef de l'Etat, le 8 octobre 2010. Il compte 50 maisons, dont 45 sont destinées aux exploitants et 5, au personnel d'appui. L'entreprise Socomod y a monté des poulaillers semi-industriels d'une capacité de 5 cycles de 1.500 poulets de chair par poulailler, soit un total de 337.500 poulets de chair par an. Dans son mot d'accueil, le sous-préfet de Ngabé, Gaston Iki, s'est émerveillé de voir que la savane herbeuse d'hier est devenue un nouveau village agricole, avec toutes les commodités nécessaires pour la vie moderne, à l'image de celui de Nkouo, dans le district voisin d'Ignié. Il a, pour cela, félicité le chef de l'Etat, «l'homme des actions concrètes». Pour sa part, le président-directeur général de la Socomod, Etrog Yehoshoa, a relevé la pertinence de la vision du chef

d'Etat congolais, à travers le projet de nouveaux villages agricoles, appelé à s'étendre à d'autres départements du pays. Les fermes individuelles comprennent des maisons de trois chambres, salon et cuisine, salle de bain, des poulaillers de 1.500 poulets de chair et 2 hectares par habitant, a-t-il expliqué. Plus de 400 personnes ont été déployées pour la construction de ce nouveau village, dont 380 ouvriers et 20 cadres congolais appuyés par 9 expatriés israéliens. Le délégué général aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a, quant à lui, présenté la fiche technique du nouveau village agricole d'Imvouba. D'une superficie de 150 hectares, le village compte 1,3 km de route en tout-venant, 1,5 km de caniveaux construits en grande partie en pierre maçonnée, une bache à eau d'une capacité de 300 mille litres, deux groupes électrogènes d'une puissance cumulée de 375 Kva. Les



Pierre Moussa coupant le ruban symbolique.



Une vue du nouveau village agricole.

fermiers ont reçu, chacun, une parcelle de terrain de 2 hectares par exploitant. De son côté, le ministre de

l'agriculture et de l'élevage, dans son allocution de circonstance, a indiqué que le projet nouveaux villages agri-

coles dont la première composante du premier périmètre est mise en exploitation, aujourd'hui, est un projet qui permet de «relever le triple défi, de l'augmentation de l'offre agricole, de la promotion du capital humain disponible et de l'émergence de l'agriculture durable dans le mouvement général de modernisation du Congo». «Il a fallu le courage d'un chef d'Etat à la main verte, le président Denis Sassou Nguesso, pour vaincre le scepticisme ambiant consécutif à l'affaissement agricole et aux sentiers battus de l'inefficacité de la dépendance publique agricole, pour lancer le nouveau pari du désir d'agriculture», a-t-il poursuivi. Le ministre Maboundou n'a pas caché sa satisfaction, quant aux résultats enregistrés par le village agricole de Nkouo, un an après sa création. «En effet, le premier nouveau villa-

ge agricole de Nkouo, mis en exploitation le 8 octobre 2010, tient ses promesses, au regard des résultats économiques et financiers, qui auraient manqué à l'économie nationale, si le projet n'avait été initié: 80 emplois jeunes créés, 6.090.300 œufs de table frais mis sur le marché, une prévision de 5.850.153 tonnes de tubercules de manioc produits, 866 tonnes d'aliments de bétail consommés. Les fermes du nouveau village agricole de Nkouo ont réalisé ainsi en valeur accumulée un chiffre d'affaires de 660 millions de francs Cfa, sur une prévision de 500 millions. Ne sont pas pris en compte, dans cet indicateur, les recettes commerciales des produits maraîchers et céréaliers qui n'ont pas fait une comptabilité en la matière», a-t-il dit. Enfin, le ministre de l'agriculture et de l'élevage a pris un nouvel engagement, pour d'autres rendez-vous importants, au cours de cette année 2012. Après ces allocutions, le ministre d'Etat, représentant le président de la République, a procédé à la coupure du ruban symbolique, avant la visite guidée du site.

Pascal-Azad DOKO

Jean-Michel Shanga, préfet du Pool

«Le Pool est victime de sa proximité avec la ville de Brazzaville»

Le préfet du département du Pool, Jean-Michel Shanga, est en colère contre les citoyens inciviques qui, selon lui, viennent de Brazzaville et sèment des actes qui nuisent à la paix et à la sécurité dans son département. Il le dit haut et fort que «le Pool est victime de sa proximité avec la ville de Brazzaville». «Ce qui se passe dans le Pool, c'est, tout simplement, parce que le Pool est victime de sa proximité avec la ville de Brazzaville. Sinon, ces grands bandits sont connus, au niveau de Brazzaville. Ce sont des gens qui, des fois, opèrent à Brazzaville et qui profitent, à un moment donné, lorsque la situation devient agréable, lorsque la situation s'améliore, lorsque la paix s'installe dans le Pool, pour s'organiser à Brazzaville, pour venir semer le désordre dans le Pool», a-t-il dit.



Jean-Michel Shanga.

Le préfet Jean-Michel Shanga en appelle à la vigilance de la population et de la force publique, pour barrer la route à ces auteurs d'actes inciviques, au moment où les travaux de la municipalisation accélérée du Pool ont déjà démarré. «La route Kinkala-Mindouli, les ingénieurs sont sur le terrain pour essayer de regarder le tracé qui a été fait au départ, parce qu'il est question de diminuer cette route de 5 kms. Et voilà que des gens qui sont très bien connus à Brazzaville par les services de sécurité, des gens qui sont tous les jours dans les restaurants, à Brazzaville, connus de tout le monde, profitent de cette occasion, pour que le Pool ne puisse pas connaître le bonheur et pour salir la population du Pool, pour salir la jeunesse du Pool», a-t-il indiqué. Selon lui, «ces actes sont faits à dessein, pour décourager ceux qui veulent venir dans le Pool, notamment les opérateurs économiques qui sont prêts à venir au secours du Pool. Mais, ces choses-là, nous ne les accepterons pas. Il faudra que les services de la police, de la force publique puissent être un peu plus regardant et plus durs vis-à-vis de ces gens-là que nous connaissons tous», a-t-il martelé.

«Donc, on ne peut pas toujours continuer comme ça à laisser ces gens en liberté, pour venir toujours salir l'honneur du département du Pool», a-t-il poursuivi. Enfin, le préfet du Pool a lancé un appel aux jeunes: «A la population, c'est d'être très vigilante, parce que nous avons des élections qui pointent à l'horizon, nous avons notre municipalisation que nous devons réussir. Il ne faut que la municipalisation du Pool puisse échouer, parce que les gens ont créé le désordre. Je demande à la population du Pool, surtout aux jeunes, de se mettre debout, pour barrer la route à tous ces bandits qui ne veulent pas que le Pool retrouve définitivement sa paix».

Pascal-Azad DOKO

Diplomatie

Le Congo et le Sri-lanka établissent des relations diplomatiques

Le ministre des relations extérieures de la République Socialiste de Sri-lanka, le professeur Gamini Lakshman Peiris, a effectué, pour la première fois, une visite officielle de travail au Congo, du 31 janvier au 2 février 2012. A l'occasion de cette visite, le ministre sri-lankais a eu une séance de travail, mercredi 1er février 2012, avec Basile Ikouébé, ministre des affaires étrangères et de la coopération. Pendant cette séance de travail, un protocole d'accord a été signé, afin de concrétiser l'établissement formel des relations diplomatiques entre les deux pays, en présence des agents et cadres dudit Ministère.

Basile Ikouébé s'est réjoui de l'établissement des relations diplomatiques avec la République Socialiste de Sri-lanka. «Après l'Europe, l'Amérique et l'Asie, le 21^{ème} siècle serait, aujourd'hui, le tour de l'Afrique. Nous découvrons Sri-Lanka, à partir de la première visite d'un dirigeant ici présent, donc notre premier contact», a-t-il déclaré. Poursuivant son propos, il a formulé une demande à son homologue sri-lankais, notamment en ce qui concerne la possibilité des étudiants congolais de bénéficier des bourses afin d'étudier au Sri-Lanka. Répondant à cette préoccupation, le ministre sri-lankais a agréé cette demande, en invitant le ministre Basile Ikouébé au Sri-lanka, pour y effectuer une visite de travail. Prononçant son mot de circonstance, le professeur Gamini Lakshman Peiris a mis l'accent sur la formation qui est très importante. «Le Sri-lanka dispose d'une très grande expérience dans la gestion du développement des ressources



Gamini Lakshman Peiris.

humaines. Le Congo nous présente, aussi, plusieurs domaines. Pour avoir des objectifs communs, il faut qu'il y ait de la formation. La priorité est que nos relations doivent être partagées ensemble dans l'avenir», a-t-il dit. Selon lui, la substance de la démocratie doit être réorientée et définie sur la formation, parce qu'elle devient, de nos jours, une question importante.



Gamini Lakshman Peiris reçu en audience par le chef de l'Etat.

«C'est à partir d'une formation systématique que nous devrions restructurer des programmes formels de nos ministères, en ayant des compétences professionnelles et le sens de la fierté pour votre pays. Sans cette fierté, rien ne sera gagné», a-t-il précisé, en félicitant le Congo qui est, maintenant, présent dans certaines parties du monde, au plan diplomatique. Avant la signature du protocole d'accord, le ministre Gamini Lakshman Peiris a été porteur d'un message de Rajapakse Mahinda, président de la République Démocratique Socialiste de Sri-Lanka, à son homologue congolais, le président Denis Sassou Nguesso. Il lui a remis ce message, au cours

d'une audience que ce dernier lui a accordée. «Nous avons une relation d'amitié avec le Congo qui date des années 60. Nous travaillons ensemble au sein du conseil de sécurité (des Nations unies N.d.l.r) et dans d'autres forums internationaux. Nous voulons, aujourd'hui, passer à une étape supérieure de nos relations: l'établissement formel des relations diplomatiques entre nos deux pays. Au plus haut niveau de l'Etat de Sri-Lanka, nous avons l'espoir que ceci nous permettra de renforcer nos relations dans les domaines du tourisme, des investissements, etc.», a-t-il renchéri.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



ECAir
Equatorial Congo Airlines

Bienvenue chez vous

RECRUTEMENT CADETS-FUTURS PILOTES DE LIGNE (Homme/Femme)

CONDITIONS D'ADMISSION AU PROGRAMME:

- Avoir au maximum 28 ans;
- Avoir au minimum un certificat d'études universitaires (licence, master, etc.)
- Avoir au moins un niveau moyen en anglais.

REPONDEZ-VOUS A CES CRITÈRES?

Enregistrez-vous pour les sélections en nous envoyant votre C.V. et une lettre de motivation, sur pnt@flyecair.com avant le 19 février 2012. Seulement les candidats présentant un C.V qui correspond au profil seront retenus pour un entretien. Vous trouverez toutes les informations pour vous enregistrer ci-dessous.

PROCEDURE DE SELECTION:

Effectuée en Anglais

1/Inscription:

Le candidat rencontrant les conditions préalables nous soumet son C.V ci une lettre de motivation, avant le 19 février 2012 pour une présélection.

2/Physique:

Les candidats présélectionnés suivront une formation préalable d'une semaine, suivie d'un test. Celui-ci est basé sur les connaissances acquises en fin d'études secondaires (niveau obtenu sur base de 2 heures de physique par semaine en terminale). La liste des sujets à connaître se trouve ci-après.

3/Anglais:

Il s'agit d'un test oral et écrit qui est effectué via ordinateur. Il est basé sur les connaissances de grammaire et vocabulaire.

4/Interview:

-Entretien personnalisé et évaluation psychomoteur basés sur un test effectué sur ordinateur qui permet d'évaluer les aptitudes du candidat: Exemple

- Capacités à s'orienter;
- Processus de décision;
- Raisonnement verbal;
- Capacités psychomotrices;
- Confiance en soi;
- Capacité à travailler en équipe;
- Capacité à résoudre les problèmes;
- Raisonnement chiffré;
- Capacité à s'améliorer;
- Penser et faire (multi tâches);
- Débriefing en fin de session avec un jury de sélection.

5/Analyse des résultats et décision:

6/Obtention d'un certificat médical (en cas de réussite des tests de sélection):

LA PHYSIQUE:

Livre de référence pour le test de sélection en physique

- -FJ Bueche, Shaum's outline séries (10th edition nov. 2005-également disponible en français): "Theory and problems of college physics (référence number: ISBN-10:0071448144, ISBN-13: 978-0071448147)
- Tout livre de Physique de niveau études secondaires

CONNAISSANCES NECESSAIRES:

- Tailles physiques de base:(longueur, masse, angle, t°, volume, vitesse, accélération)
- Unités (mètre, kilogramme, seconde, ampère)
- Distance de voyage, vitesse, accélération
- Poids, masse, densité, et volume
- Lois de Newton, l'inertie, forces
- Détermination du centre de gravité
- Travail, énergie, puissance (énergie cinétique, énergie de pression)
- Echelles thermométriques: °C, °F, °K
- Densité de pression, °t de liquide ou gaz
- La loi des gaz parfaits, La loi de Boyle-Mariotte, La loi de Gay-Lussac, La loi de Dalton
- Changement de l'état du liquide/gaz/solide
- Electricité de base: DC et AC actuelle, tension, résistance équivalente, Ohm
- Magnétisme de base, Champ magnétique, aimant permanent, lignes de flux

7/Exemple de questions:

Une quantité de gaz ($p=3 \times 10^5$ Pa, $T=300$ K) est comprimée jusqu'à la moitié de son volume initial et est chauffée à 70°C. Quelle est la pression finale du gaz?

Réponse: $P_2=6.89 \times 10^5$ Pa

Déterminez le poids (en newton) d'une sphère dont le volume est de $1,110 \times 10^{-7}$ m³ et d'une densité de 2,7kg/dm³

Réponse: $2,9 \times 10^{-3}$

3 résistances de 5 Ω sont placées en parallèle. Trouvez la valeur d'une résistance équivalente unique.

Réponse: 1.670 Ω

Annonce également disponible sur: www.flyecair.com



ECAir
Equatorial Congo Airlines

Bienvenue chez vous

www.flyecair.com



FFA JURIDIQUE & FISCAL

INVITATION*

à la réunion d'information et d'échanges sur le thème fiscal :

La loi de finances pour 2012: Ce qui Change!

- 3 **Quels sont les principaux changements apportés par la loi de finances?**
- 3 **Quelles sont les entreprises concernées par ces changements?**
- 3 **Quelles sont les évolutions et conséquences liées à ces modifications pour votre entreprise?**
- 3 **Quelles sont les nouvelles mesures à prendre dans la gestion fiscale de votre entreprise?**

Vendredi 10 février 2012 à 9 Heures
Hôtel Elaïs (ex-Novotel), à Pointe-Noire

*Invitation et Petit-déjeuner offerts aux Adhérents et Abonnés à partir de 9H

Inscription: josette.banguyssat-bouesso@cg.ey.com

 **ERNST & YOUNG**
Quality In Everything We Do

Conférence des préfets élargie aux présidents des conseils locaux

Raymond Mboulou promet d'appuyer l'amélioration de la gouvernance locale

La conférence des préfets élargie aux présidents des conseils départementaux et municipaux, édition 2012, s'est tenue, du 25 au 28 janvier 2012, à Dolisie, dans le département du Niari, sous le thème: «L'amélioration de la gouvernance territoriale». Les travaux de ces assises étaient patronnés par Raymond Zéphyrin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en présence de quelques membres du gouvernement. A cette occasion, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a indiqué que l'action de son département, en 2012, consistera à produire une réflexion sur l'amélioration de la gouvernance locale.



Raymond Zéphyrin Mboulou.

Dans son mot d'ouverture, Raymond Zéphyrin Mboulou a exprimé l'intérêt que le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, accorde à la rencontre qui cimentera, de plus en plus, les rapports entre l'administration centrale et les entités décentralisées. Pour cette année, a-t-il indiqué, l'action de son département consistera également à produire une réflexion sur l'amélioration de la gouvernance locale. Tenant compte des missions dévolues à l'administration du territoire, Raymond Zéphyrin Mboulou s'est prononcé en faveur de l'application stricte, par les préfets et les présidents des conseils locaux, du décret portant interdiction de l'utilisation et de la vente des sacs et emballages en plastique sur toute l'étendue du territoire national. Il leur a demandé de procéder au ramassage de ces sachets qui jonchent les rues et avenues et dont la dangerosité pour la biodiversité est avérée. Par ailleurs, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a informé son auditoire sur les «actes préparatoires déjà amorcés», en ce qui concerne les prochaines échéances électoraux législatives de 2012.

Plusieurs exposés ont permis d'enrichir le thème central de la conférence des préfets élargie aux présidents des conseils départementaux, à savoir: «Evaluation des recommandations de la conférence des préfets d'Impfondo 2011», présenté par Séraphin Ondélé, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation; «Déconcentration et décentralisation: quelles actions pour une bonne gouvernance territoriale», par Gaston Ololo et Charles Nganfouomo, respectivement, préfet inspecteur général de l'administration du territoire et préfet directeur général des collectivités locales; «La concertation d'Ewo 2011 et ses incidences sur l'organisation des élections au Congo», par Gaston Ololo; «La fonction publique territoriale: organes et mécanismes de fonctionnement», par Charles Nganfouomo; «L'accomplissement des actes préparatoires des élections par les autorités locales déconcentrées», par Antoine Evoundou, préfet directeur général des affaires électorales; «Les finances publiques locales», par Gilbert Ondongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille public; «La décentralisation: un nouveau

cadre d'action pour les gestionnaires du système éducatif», par Rosalie Kama Niamayoua, ministre de l'enseignement primaire et secondaire, chargée de l'alphabetisation; «Le projet village du millénaire: une action prioritaire en 2012», par le directeur de cabinet représentant le ministre délégué à l'aménagement du territoire et de l'intégration; «L'assainissement des villes: problèmes et perspectives», par Paul Adam Dibouilou, Maire de Dolisie; «Orientations ministérielles pour l'année 2012», par Raymond Zéphyrin Mboulou.

Au terme de leurs travaux, les participants ont formulé des recommandations, parmi lesquelles l'organisation d'une campagne de vulgarisation sur la gratuité des actes administratifs, notamment dans le domaine de l'Etat-civil, sur l'ensemble du territoire national; l'application, par le gouverne-

ment, des mesures compensatoires relatives à la perte de certaines recettes par les collectivités locales, suite aux mesures de gratuité prises par le gouvernement; la mise en œuvre de la fonction publique territoriale dans les domaines de l'enseignement et de la santé, à compter de 2012, etc. Clôturant les travaux, le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou a félicité les participants sur les résultats auxquels ils sont parvenus.

Signalons que la ville de Dolisie a abrité, le 12 mai 2011 la, concertation entre les maires du Congo et le ministre de l'intérieur et de la décentralisation sur les problèmes qui entravent la bonne gestion des villes du Congo.

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU
Correspondant permanent à Dolisie

Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo

Les membres décorés à titre exceptionnel dans l'Ordre national de la paix

Après dix ans d'existence dans des activités de renforcement de la paix et de la cohésion sociale en République du Congo, le comité de suivi de la convention pour la paix et de la reconstruction du Congo a mérité de son géniteur, le président Denis Sassou Nguesso, qui a décidé de décorer ses différents membres, à titre exceptionnel, dans l'Ordre national de la paix. La cérémonie de décoration s'est déroulée, vendredi 3 février 2012, dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès, à Brazzaville, sous le patronage du conseiller spécial du chef de l'Etat, grand chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina. C'était en présence du commissaire général, chargé de la performance du comité de suivi par intérim, Emile-Aurélien Bongouandé, et de bien d'autres cadres de cette institution.



Une vue des membres décorés.

Après le mot introductif du maître de cérémonie, Gabriel Ossombo, le conseiller spécial du chef de l'Etat, grand chancelier des ordres nationaux, a prononcé, son allocution, avant de procéder à la décoration d'un échantillon de neuf heureux récipiendaires. «A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le président de la République, grand-maitre des ordres nationaux, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, a décerné, le 14 août 2010, des distinctions honorifiques dans plusieurs ordres aux personnes de nationalité congolaise et étrangère ayant mérité de la nation. Parmi les heureux récipiendaires, figurent des cadres relevant du comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, décorés dans l'Ordre national de la paix. Pour les besoins de la présente cérémonie, un échantillon de neuf personnes sera reçu avec toute la dignité qu'exige le prestige des ordres nationaux», a-t-il indiqué.

Il s'agit de:

- au grade de commandeur: Martin Oyali, Emile Niombo.
- au grade de chevalier: Emile-Aurélien Bangouandé; Mme Yandza née Ngala; Hyacinthe Ongoto; Félicien Mabika; Mme Eugénie Koumba; Barnabé Dingué Etéké; Loupé.

Ils sont, au total, 52 membres et collaborateurs du comité de suivi à être décorés. Dans son mot de remerciement, le commissaire général par intérim s'est réjoui de cette marque de reconnaissance de la nation à ses fils et a saisi cette opportunité pour remercier le président de la République. «Au nom du collectif des membres du comité de suivi, permanence, commission technique et récipiendaires confondus, je voudrais dire quelques mots simples, mais profondément significatifs: d'abord, pour vous remercier, personnellement, vous-même, Monsieur le conseiller spécial, grand chancelier des Ordres nationaux et à travers vous, Monsieur le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, président du comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, pour avoir tout mis en œuvre et trouvé matière, manière et moyens, afin que la présente activité se déroule avec solennité et sobriété, à la fois. Ensuite, pour vous prier, Monsieur le conseiller spécial, d'examiner la possibilité d'exprimer à Son Excellence, Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, chef du gouvernement, toute notre gratitude, pour avoir pensé, à juste titre, au comité de suivi, en décernant les médailles et les diplômes de la paix à cinquante de ses membres».

Pour lui, «cette distinction qui est faite à cette institution interpelle le comité de suivi, aujourd'hui plus qu'hier, à agir avec discernement, abnégation et détermination dans la direction du renforcement continu de la paix, de l'unité, de la réconciliation nationale et de la reconstruction», a-t-il déclaré.

Pascal-Azad DOKO

Ministère de la communication et des relations avec le parlement

Pour 2012, l'effort sera poursuivi dans la réhabilitation des centres émetteurs

A l'occasion de la cérémonie de vœux dans son département ministériel, lundi 30 janvier dernier, Bienvenu Okiemy, ministre de la communication, chargé des relations avec le parlement, a réaffirmé sa détermination dans la réhabilitation des centres émetteurs, pour porter les signaux des médias d'Etat sur toute l'étendue du territoire national. Il a saisi cette opportunité pour appeler les journalistes à plus de professionnalisme et à s'intéresser à l'information internationale, «qui est hautement utile dans la perspective d'un pays émergent».



Une vue du personnel pendant la cérémonie.

ka, Djambala, Ngo, dans l'axe Nord, et Nkayi, Madingou, Sibiti, Kinkala, Mossendjo, dans l'axe Sud. Dans le même temps, les centres émetteurs T.v-F.m d'Ewo, Impfondo, Souanké, Etoumbi vont être créés».

Rappelant l'importance de l'information internationale, il a appelé à plus de professionnalisme. «En ce sens, votre premier allié dans l'exercice de vos fonctions, c'est le professionnalisme, qui doit inspirer votre conduite. Cela étant, nous avons abordé une étape politique et technologique dans laquelle la gouvernance des médias ne peut s'opérer en faisant abstraction du contexte mondial, qui nous rappelle aux impératifs de liberté, par le principe de démocratie et de con-

currence par la qualité des produits dans un marché mondial intégré. Ignorer cet état de fait équivaudrait à se saborder en tant qu'entité productive de biens culturels», a-t-il dit. Par ailleurs, le ministre Bienvenu Okiemy a invité le personnel de son département et des structures sous tutelle à redoubler d'efforts, afin de participer à l'émergence du Congo. «Je vous renouvelle ma confiance, dans vos rôles respectifs, l'année 2012, qui s'annonce éminemment politique, doit être, pour vous, une année d'affirmation, et d'affranchissement vis-à-vis des comportements archaïques», a-t-il conclu.

Esperancia
MBOSSA OKANDZE

Tout d'abord, Jean Eugène Ayouba Ossengue, directeur de cabinet du ministre de la communication et des relations avec le parlement, il a fait le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2011, par le département ministériel. La formation des agents, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, les réformes envisagées à l'Imprimerie nationale et au journal La Nouvelle République, en cours de réalisation, «en dépit de quelques anicroches liées à la conjoncture actuelle», le réaménagement des programmes de Télé-Congo et de Radio-Congo, la construction du centre émetteur de Boundji, d'une portée de plus de cent kilomètres desservant ainsi les localités d'Okoyo, Allembé, de Ngoko et une partie d'Ewo sont autant d'actions réalisées, l'année dernière. Le ministre Okiemy a, quant à lui, mis l'accent sur «l'accélération de la mise en place des meilleures conditions de travail et de traitement des travailleurs, ainsi que peuvent en



Bienvenu Okiemy.

témoigner le cadre rénové dans lequel évoluent les membres du cabinet et certaines directions rattachées, les travaux de construction du siège de La Nouvelle République et bien d'autres chantiers dans plusieurs localités de notre pays».

A cet effet, il a indiqué: «Les perspectives pour 2012 portent sur la réhabilitation des centres émetteurs de Makoua, Mossa-

De nouveau, le papier comme emballage

L'interdiction de l'usage des sacs et emballages en plastique, a de nouveau, remis le papier en vedette, comme moyen d'emballage, dans les marchés. Les vieux journaux sont, de nouveaux, recherchés. A cette allure, il faut craindre que les archives en support papier, dans les administrations comme dans d'autres services, les anciens cahiers d'élèves, etc, ne passent à la trappe, dans les marchés. Certains observateurs regrettent, déjà que le papier imprimé serve d'emballage pour les aliments, car il contient du plomb nuisible à la santé. Mais, l'on constate, aussi, que les idées ne manquent pas. Les paniers reviennent, de nouveau, à la mode et il y a, déjà, des sachets en tissu ou en papier.

Un minibus de transport public se renverse à l'entrée du pont du Djoué, à Brazzaville

L'accident s'est produit, dimanche 5 février 2012, vers 16h. Le minibus, de marque Toyota Hiace, qui serait en provenance de Boko, avait à son bord plusieurs passagers et des bagages. Mais, après avoir franchi, à vive allure, un ralentisseur, situé à une cinquantaine de mètres du pont, le chauffeur aurait, totalement, perdu le contrôle du véhicule et s'est laissé aller. Le véhicule a alors fait tonneau, juste entre l'ancien pont et le nouveau. Dieu merci, on ne déplore aucun mort, sinon que des blessés, transportés à l'hôpital de Makélékélé. Le conducteur était introuvable pendant qu'on les acheminait à l'hôpital.

A Maya-Maya, un homme meurt en tombant d'un camion transportant des bagages

La quarantaine environ, M. King, employé à la manutention des bagages, à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville, est tombé d'un camion de transport des bagages et il est mort, plus tard. C'était le vendredi 3 février 2012. La victime déchargeait les colis d'un cargo et les déposait, ensuite, dans le véhicule de sa société, pour les placer, enfin, dans l'entrepôt. Quand le véhicule a démarré, le pauvre a perdu l'équilibre, en voulant y monter, et il a chuté. Il s'est retrouvé, tout d'un coup, sous une charge de colis. Evacué au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, le diagnostic faisait état d'un traumatisme crânien. Et, malheureusement, il a rendu l'âme. Le défunt laisse une veuve et des orphelins.

Le directeur général de Télé-Congo veut plus de professionnalisme

Jean Obambi, le directeur général de Télé-Congo, n'est pas content des prestations de son personnel et du fonctionnement général de la télévision nationale. Il l'a fait savoir, la semaine dernière, en recevant, tour à tour, tous les directeurs accompagnés des agents relevant des directions centrales. Le signal est bon, les images sont de qualité, mais le service laisse à désirer, car Télé-Congo a perdu sa crédibilité, a-t-il martelé, en substance. Il a donc remonté les bretelles à tout le monde, en exigeant plus de professionnalisme. Concernant, par exemple, le journal télévisé de 20h, miroir de la chaîne, il a dit aux journalistes qu'il sera, désormais, l'apanage de l'intelligence et du professionnalisme. En tout cas, il était temps de tirer sur la sonnette d'alarme, pour que la télévision nationale retrouve le niveau d'une certaine époque, où des professionnels de renom faisaient la fierté du petit écran.

Lutte contre l'impunité: des dossiers bien ficelés bientôt sur la table de la justice!

100! C'est le nombre de dossiers traités par la Commission nationale de lutte contre la corruption, la fraude et la concussion. Ils concernent des citoyens soupçonnés d'être coupables de corruption et auditionnés sur procès-verbal. La commission a mené une enquête minutieuse pour parvenir à établir les 100 dossiers d'auteurs de corruption et autres détournements de fonds. Mais, leurs qualités n'ont pas été mentionnées. La révélation a été faite par Bernard Tchicaya, membre de cette commission, au journal dominical de 7h, sur Radio-Congo, qui a affirmé que ces dossiers seront transmis ou à la justice ou à la présidence de la République. En tout cas, on attend la suite.

Une mosquée à l'ex-U.a.p.t?

Le siège de l'ex-U.a.p.t (Union africaine des postes et télécommunications), situé à Bacongo, avenue de l'Union africaine, aurait été affecté à la communauté musulmane du Congo, par les pouvoirs publics, pour y construire la plus grande mosquée de la zone Sud de Brazzaville. C'est un dignitaire de la communauté qui a annoncé cette information dans certains médias nationaux, il y a plus d'une semaine. Ce serait un geste du président de la République. Pourtant, cet espace était mis à la disposition de la Commission nationale des droits de l'homme. Mais, jamais il n'a été mis en valeur, faute... de moyens? En attendant, une société des travaux publics y gare ses véhicules et autres engins, tandis que la cour est utilisée par une école privée, pour les cours d'éducation physique et sportive. Affaire à suivre.

Le Port autonome de Brazzaville a eu aussi son concert de casseroles

La recette faisant ses preuves, parfois, les maraîchères de la ceinture située au Port autonome de Brazzaville, sont venues, elles aussi, avec leur tonitruant concert, la semaine dernière. Elles ont été priées de déguerpir par la direction du Port autonome de Brazzaville, qui y construira deux entrepôts. Leurs plantations étant détruites, elles ne veulent pas partir et conditionnent leur départ par le versement d'une indemnité de compensation. Pourtant, ces maraîchères ont été indemnisées, selon la direction du port, mais elles jugent la somme qui leur a été versée insuffisante. Le concert a-t-il repris en début de cette semaine? C'est ce qu'il faut vérifier.

Après le braquage de Missafou (département du Pool)

Quatre malfaiteurs dans les filets de la police, transférés à Brazzaville

Dans notre édition du vendredi 3 février 2012 portant le numéro 3164, nous avons évoqué, dans notre rubrique «Coup d'œil en biais», un braquage perpétré à Missafou, une localité du Chemin de fer Congo-Océan, dans le district de Mindouli (département du Pool), contre une délégation de l'Union européenne et du Ministère de l'équipement et des travaux publics. Ce braquage avait eu lieu, au fait, le jeudi 2 février, dans la mi-journée, à quelques kilomètres de Mindouli. Trois braqueurs, à bord d'un véhicule de marque Terano, ont été interpellés à Missafou, tandis qu'un quatrième, arrêté à Loutété. Ils ont, tous les quatre, été transférés à Brazzaville, par hélicoptère de la police, le vendredi 3 février dernier. Comment tout cela est-il arrivé?

Braquer, pour eux, est comme un jeu d'enfant, une sorte d'opération destinée à s'en mettre plein les poches, en un tour de bras. Ignorant les conséquences de leurs actes, ils s'y livrent comme des «cow-boys» du cinéma, se gargarisant de leurs exploits. Que s'est-il passé? Une délégation de l'Union européenne et du Ministère de l'équipement et des travaux publics est partie à Mindouli, le mercredi 1^{er} février, pour faire le tracé du tronçon de route Ngambari-Mindouli (pour le réduire de 60 à 55 kms), dans le cadre du lancement des travaux de bitumage de cette route, sur financement de l'Union européenne. Or, des jeunes à bord d'un véhicule de marque Terano, de couleur noire, les suivaient, semble-t-il, depuis Brazzaville. Ils les ont même dépassés, alors que les membres de la délégation étaient en plein travail, sur la route Ngambari-Mindouli. Ironie du sort, les braqueurs vont loger dans le même hôtel, à Mindouli, que leurs futures victimes. Le jeudi 2 février, alors que les membres de la délégation sont de retour sur Brazzaville, sans le savoir, la Terano les précède. Et c'est là, quelques kilomètres après Mindouli, que les braqueurs passent à l'action. Les membres de la délégation sont dépouillés de leurs biens (téléphones portables, sacs, documents, argent, etc). Les braqueurs, cagoules et bien armés, prennent, ensuite, la fuite à bord de la Terano. Traumatisés, les membres de la délégation reprennent la route jusqu'à Missafou, où ils arrivent devant le poste de contrôle de police. Ils expliquent leur mésaventure à la police. Ne disposant pas

de moyen roulant, la police emprunte leur véhicule, pour aller chercher du renfort, au village Nkamou, pendant que les membres de la délégation attendent là. C'est là, par un coup du hasard, qu'arrive la Terano. Les membres de la délégation signalent, alors, aux agents de la force publique que les bandits qui les ont braqués sont à bord de la Terano. Les policiers, calmement, les invitent à sortir du véhicule et, rapidement, ils maîtrisent les trois braqueurs qui étaient à bord. Deux seraient encore en fuite.

C'était l'agent payeur d'une société chinoise qui était visé par les braqueurs

La rapidité avec laquelle la police a agi pour mettre la main, le jour même, sur une bonne partie de la bande des braqueurs a étonné. En fait, la police disposait de quelques renseignements qui lui ont permis de vite agir. En effet, un jeune chauffeur de la société chinoise en charge des travaux de la route Pointe-Noire/Brazzaville, avait été approché, à Loutété, par des ex-combattants ninjas, pour une opération de braquage. Les braqueurs voulaient avoir le programme de déplacement de l'agent payeur de la société chinoise. Ils avaient remarqué que l'agent payeur de la société chinoise, qui pouvait avoir à bord de son véhicule jusqu'à 450 millions de francs Cfa, pour payer les travailleurs du chantier, n'avait aucun dispositif de sécurité, le jour de la paye, à la fin de chaque mois. Il semblerait que les Chinois fonctionnent ainsi, depuis Pointe-Noire où ils avaient dé-

marré les travaux de construction de la route nationale n°1. Redoutant une telle opération, le jeune chauffeur les balançait à la police, à Loutété. Il ne restait plus aux policiers, que de surveiller ce groupe d'ex-combattants, dont le meneur est «Welcome». Un jour, le chauffeur, qui conduisait l'ingénieur en chef de la société chinoise, est licencié. Celui-ci réclame alors ses droits sociaux et se heurte au refus du patronat chi-

pour laquelle, d'ailleurs, la délégation de l'Union européenne ne sera pas escortée entre Kinkala et Mindouli, puisque la sécurité y a été rétablie. Erreur! L'ex-chauffeur de la société chinoise coordonnait, par téléphone portable, l'opération, à Loutété, où il pistait le passage du véhicule de l'agent payeur chinois, venant de N'Kayi. Le mercredi 1^{er} février, les malfaiteurs repèrent le véhicule de l'Union européenne.



Welcome (à g.) et trois de ses complices arrêtés à Missafou et transférés à Brazzaville.

nois. Il descend à Brazzaville se plaindre auprès de l'inspection générale du travail. Mais, ici encore, on lui rétorque qu'avec les Chinois, il est inutile de réclamer ses droits, car il ne les aura jamais. Alors qu'il est à Brazzaville, il est de nouveau approché par Welcome, qui lui fait la même proposition d'organiser un braquage. Ruminant une certaine colère contre les Chinois, l'ex-chauffeur accepte l'offre et s'associe alors à la bande de «Welcome», pour une opération de braquage, «en signe de vengeance contre les Chinois», se défend-il. Welcome réunit dix armes de guerre et trouve des éléments, pour réaliser l'opération. Ils circulent à bord d'un véhicule Terano, de couleur noire, entre Mindouli, Missafou et Kinkala. On dira que la zone était de nouveau écumée par des «félins», alors qu'entre temps, grâce à l'opération Kimia menée par la force publique, on n'entendait plus parler de braquage dans cette zone. Raison

Ils suivent le mouvement du convoi, jusqu'à Mindouli. Au retour, ils commettent leur forfait, quelques kilomètres après Mindouli. Selon des témoignages, le groupe de Welcome aurait bénéficié de complicités, depuis Brazzaville, et l'on parle de deux agents réguliers de la force publique, en dehors des ex-combattants ninjas. En tout cas, la Terano, actuellement immobilisée à Missafou, est une pièce importante dans cette affaire. Sa carte grise pourra révéler le nom du propriétaire et savoir comment le commando de braqueurs a-t-il acquis ce véhicule pour opérer. En effet, 450 millions de francs Cfa ne pouvaient que susciter des envies. Reste à savoir pourquoi la société chinoise ne prend-elle pas de disposition de sécurité pour convoier d'aussi importantes sommes. Mystère!

Joël NSONI

Département du Pool

Le comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée condamne le braquage

Dans une déclaration publiée à Brazzaville et lue par son vice-président et porte-parole, Bernard Tchibambelela, le dimanche 5 février, le comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du département a non seulement condamné «cette agression sauvage», mais encore demandé «aux pouvoirs publics d'en rechercher tous les auteurs, afin de les soumettre à la justice». Voici, ci-après, l'intégralité de cette déclaration.

Déclaration du Comité Consultatif d'Appui et de Suivi de la Municipalisation Accélérée du Département du Pool

Le Comité Consultatif d'Appui et de Suivi de la Municipalisation Accélérée du Département du Pool a appris, avec stupéfaction et horreur, le braquage perpétré le jeudi 2 février 2012, à Missafou, à l'encontre de la Délégation mixte Union Européenne/Ministère de l'Equipe-

ment et des Travaux Publics, partie à Mindouli, dans le Département du Pool, pour une mission d'inspection relative au lancement des travaux de construction du tronçon Ngambari/Mindouli de la Route Nationale n°1. Le Comité Consultatif d'Appui et de Suivi de la Municipalisation Accélérée condamne, avec fermeté, cette agression sauvage et appelle les Pouvoirs Publics à en rechercher tous les auteurs pour les soumettre à la Justice, afin qu'ils



Bernard Tchibambelela (au milieu).

soient punis dans toute la rigueur de la Loi. Le Comité Consultatif d'Appui et de Suivi de la Municipalisation Accélérée saisit cette occasion, pour traduire, une fois de plus, son soutien indéfectible à la paix et à la sécurité ré-

tablies dans le Pays en général et dans le Département du Pool en particulier, grâce aux efforts inlassables de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUËSSO, Président de la République. Populations du Pool, la Municipalisation est une chance unique pour le Département. C'est pourquoi, le Comité appelle les Populations du Pool, à la plus grande vigilance, en dénonçant les fauteurs de troubles animés par de sombres velléités d'empêcher la réalisation du Programme de Municipalisation Accélérée décidée par le Chef de l'Etat, pour la reconstruction du Département du Pool.

Fait à Brazzaville, le 04 Février 2012

Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité

Renforcer l'autonomie de la personne handicapée

La session inaugurale du comité national de coordination, de suivi et d'évaluation du plan d'action national pour les personnes handicapées s'est tenue, le jeudi 26 janvier 2012, au Ministère des affaires étrangères, à Brazzaville, sous le patronage du ministre d'Etat Florent Ntsiba, coordonnateur du pôle socioculturel, ministre du travail et de la sécurité sociale, en présence d'Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, des membres du gouvernement, des représentants des agences du système des Nations unies, des chefs d'agences de coopération, ainsi que des membres de ce comité dont l'intronisation a eu lieu à cette occasion et d'autres invités.

Le plan d'action national pour les personnes handicapées émane du plan d'action continental adopté par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, afin de promouvoir «la pleine participation, l'égalité et le renforcement de l'autonomie des personnes handicapées en Afrique». Approuvé par le gouvernement, le 18 juin 2009, ce plan se veut global, consensuel et mobilisateur de la communauté nationale et de la coopération bi et multilatérale.

L'objectif poursuivi par le plan national pour les personnes handicapées consiste à promouvoir l'adoption et l'application des mesures spécifiques de nature à réduire l'ampleur des difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées. Il s'articule autour de trois grands axes prioritaires portant sur la prévention, le dépistage précoce des handicaps et intervention précoce; la réduction des handicaps à l'aide d'appareils adaptés; la promotion de l'égalité des chances dans la vie à travers certains secteurs.

Composé de 41 membres représentant des organisations des personnes handicapées, des cabinets ministériels, des professionnels de la réadapta-

tion, des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du handicap, le comité national est présidé par la ministre en charge des affaires sociales. Il a pour missions, entre autres, d'assurer la coordination, le plaidoyer et la mobilisation des ressources, de préparer le rapport technique du gouvernement pour la session de l'U.a, de suivre et d'évaluer les activités des comités départementaux, d'encourager le partenariat et les initiatives en faveur des personnes handicapées, de suivre et d'évaluer l'exécution du plan.

«L'existence de ce plan d'action et de son dispositif de suivi et d'évaluation marque notre prise de conscience collective, pour que les choses changent. En effet, notre plan d'action doit promouvoir des mesures à assurer la prévention de l'incapacité, la réadaptation et la participation pleine et entière des handicapés à la vie sociale et au développement. (...) Le plan d'action national pour les personnes handicapées, approuvé en conseil des ministres, a voulu mettre en exergue la multisectorialité des interventions dans sa mise en œuvre. Nous devons rechercher quels sont les dispositifs que nous adopteront pour accomplir cette œuvre commune qui concerne



Améliorer la place de personne handicapée dans la société congolaise.

ment les personnes handicapées, elles-mêmes, les familles, les entreprises, les associations et Ongs, les partenaires techniques et financiers, les secteurs ministériels», a affirmé la ministre Emilienne Raoul. Le ministre d'Etat Florent Ntsiba a rappelé les efforts fournis par le gouvernement, à l'endroit des personnes handicapées: «Les efforts du gouvernement en faveur des personnes vivant avec handicap dans notre pays sont, à juste titre, confirmés, entre autres, par les dispositions législatives et réglementaires qui établissent le cadre d'intervention des différents opérateurs au profit de cette catégorie de nos compatriotes. L'adoption du plan d'action national pour les personnes handicapées et la mise en fonctionnement de son cadre institutionnel constituent une avancée particulièrement significative pour notre pays», a-t-il déclaré.

Tout compte fait, le handicap est encore une stigmatisation qui implique une marque de honte de ceux qui en sont por-

teurs. Cette stigmatisation se fait jour dans les attitudes des parents, attitudes qui n'impliquent pas toujours un jugement négatif. Toutefois, selon les experts, la proportion des mariés est relativement importante au sein de la population handicapée (39,4%). Par contre, les hommes handicapés se marient plus facilement que les femmes handicapées, soit 46,7%, contre 30,9%. Les personnes handicapées chefs de ménage sont, en majorité, propriétaires (69,6%) des logements qu'ils occupent. Mais quatre personnes occupent une seule pièce dans les ménages dirigés par les personnes handicapées. On trouve également une proportion assez importante de locataires (22,9%) et 4,5% sont logés par un tiers. La politique menée par le gouvernement vise donc à améliorer la place de la personne handicapée au sein de la société congolaise.

Alain Patrick MASSAMBA

Congo / France

Signature de trois conventions en matière de coopération militaire

Trois conventions en matière de coopération militaire portant sur la gestion administrative et financière, la marine nationale et la formation des cadres ont été signées, jeudi 26 janvier 2012, au Ministère en charge de la défense nationale entre le Congo et la France, représentés, respectivement, par Charles Zacharie Bowao, ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, et Jean-François Valette, ambassadeur de France au Congo.

Sur les tenants et les aboutissants des trois conventions signées, le diplomate français a souligné que ce sont des engagements des deux pays dans le domaine militaire: «Il s'agit des conventions qui définissent, avec autant de précisions que possible, les actions à mener en commun pour arriver aux objectifs définis par nos gouvernements, nos chefs d'Etat en matière de coopération militaire et de défense. Donc, ces conventions sont assez précises dans les détails. Ce sont des engagements des uns et des autres dans ce domaine. J'insisterais seulement, pour ne pas rentrer trop dans les détails techniques, sur le fait que, par exemple, dans le secteur maritime, nous nous engageons, nous-mêmes, à mettre en place un certain nombre d'actions, pour favoriser la montée en puissance, par

exemple, d'une structure de la C.e.e.ac (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale), dont le Congo va prendre la responsabilité opérationnelle qui vise à assurer le contrôle des navires dans les zones du golfe de Guinée qui comprend le Congo, le Gabon, l'Angola et le Cameroun. Et donc, cette convention est un problème d'Etat sur toute la question», a-t-il souligné. Selon lui, «une autre convention, par exemple, va porter sur la mise en œuvre d'un projet relatif à l'administration de l'armée. Vous savez que c'est un souci très important qui a été souligné, d'ailleurs, par le président de la République, encore récemment, que de garantir la loi d'administration des armées, de telle sorte qu'il y ait un suivi très précis des personnels, depuis le recrutement jusqu'à leur solde. Et donc, c'est un aspect qui n'est pas totale-



Jean-François Valette et Charles Zacharie Bowao signant les conventions.

ment militaire, qui est, plutôt, administratif, mais qu'ensemble, nous avons soulevé. Puis, nous avons toute une série de projets avec nos amis congolais qui font l'objet d'autres conventions déjà opérationnelles, comme dans le domaine de la santé où dans le domaine du soutien à l'Ecole nationale à vocation régionale génie travaux et qui est, disons l'école emblématique dans ce domaine et qui a été voulue par le président Sassou, lui-même, et qui est maintenant opérationnelle, depuis deux ans. S'agissant du coût de ces con-

ventions, le diplomate français a indiqué: «globalement, l'ensemble de cette coopération militaire est ressorti à environ 2 à 3 milliards de francs Cfa, en fonction des éléments qu'on prend en compte et qu'on ne prend pas en compte. Donc, c'est une coopération assez structurée, correctement financée. Je crois que le partenaire congolais en est satisfait en tout. C'est ce qui nous est revenu, jusqu'à présent».

Alain Patrick MASSAMBA

Arrondissement 3 Poto-Poto (Brazzaville)

Jean De Dieu Kourissa a fait un don de matériel audiovisuel pour suivre la Can 2012



Jean De Dieu Kourissa.

Le député P.c.t de la première circonscription de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Jean De Dieu Kourissa, a fait un don de matériel audiovisuel à la population de Poto-Poto, samedi 21 janvier 2012. La cérémonie de remise de don était placée sous le patronage d'André Ongagna, membre du bureau politique du P.c.t, secrétaire permanent du comité central, chargé de l'administration, représentant le secrétaire général du P.c.t, Pierre Ngolo, en présence des six chefs de quartiers. Le matériel a été réceptionné par le secrétaire permanent du P.c.t qui, à son tour, l'a remis à chaque chef de quartier. L'occasion était toute indiquée pour le député Jean De Dieu Kourissa de parler du mobile de ce don. «L'année 2012 commence par la plus grande fête du football africain, la coupe d'Afrique des nations, qui se déroule au Gabon et en Guinée Equatoriale. J'ai tenu à m'acquiescer d'un devoir sous le patronage du P.c.t. Je fais don aux populations de l'arrondissement 3 Poto-Poto, de matériel audiovisuel, afin de leur permettre de mieux suivre cet événement sportif», a-t-il dit. Ce don est composé des appareils de sonorisation qui serviront à toutes manifestations concernant le P.c.t, des groupes électrogènes, des antennes paraboliques, des écrans géants et autres, etc.

Pascal-Azad DOKO

Rotary club Brazzaville-centre

Campagne de déparasitage dans les écoles publiques de Mfilou et Talangaï



Nestor Oyoukou, président du Rotary à droite remettant un échantillon de produits.

Le Rotary club Brazzaville-centre, en partenariat avec la Comeg (Congolaise des médicaments essentiels et génériques), a organisé, du 26 au 27 janvier 2012, une campagne de déparasitage des élèves des écoles publiques des arrondissements 6 Talangaï et 7 Mfilou-Ngamaba. La cérémonie de lancement de cette campagne s'est déroulée à l'école de la Liberté, à Talangaï, sous l'égide de Nestor Oyoukou, ancien président du Rotary club Brazzaville-centre, en remplacement de l'actuel président, en présence de Destin Mossimbi-Batoko, directeur de la Comeg, et des responsables des mairies des deux arrondissements concernés.

Dan son mot de circonstance, Nestor Oyoukou a expliqué que le projet a concerné environ 60.000 élèves, enseignants et personnel administratif d'être non seulement déparasités, mais aussi, d'être sensibilisés sur la nécessité de se déparasiter de temps en temps ou de se rendre dans un centre, lorsque cela l'exige. Il a interpellé les chefs d'établissements scolaires et le personnel de santé, pour que les médicaments mis à leur disposition ne prennent pas une autre destination, car ils sont strictement réservés à la communauté scolaire de Talangaï et de Mfilou-Ngamaba. «La réussite scolaire ne peut devenir réalité que si les apprenants sont en bonne santé», a-t-il soutenu. En outre, Nestor Oyoukou a sollicité à la Comeg que cet effort puisse se poursuivre dans les autres arrondissements de Brazzaville et même à l'intérieur du pays.

Esperancia MBOSSA OKANDZE



SPIE Oil & Gas Services Congo
Recherche, pour son client
Des OPERATEURS de PRODUCTION PETROLIERE

Mission:

En travaillant seul ou en équipe et dans des conditions optimales de sécurité, vous assurez la conduite des installations, ainsi que la fonction de rapporteur technique production/bilan, dans le but d'assurer un bon rendement de production pétrolière.

Profil exigé:

- Bac + 2 minimum, formation scientifique et/ou technique
- Expérience professionnelle: débutant accepté selon niveau de formation et de qualification

Aptitudes requises:

Rigoureux, organisé et très disponible, vous avez le sens des responsabilités et le goût du travail en équipe.

Vous pouvez déposer votre dossier à l'adresse suivante ou renvoyer directement par mail, en précisant la référence OPP-01-2012:

SPIE Oil & Gas Services Congo
B.P: 316, Pointe-Noire
cv.congo@spie.com

DATE DE CLÔTURE: Vendredi 10 février 2012

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Directeur Général de la société **BAKER HUGUES CONGO SARL** porte à la connaissance de leurs partenaires et du public que les sociétés **BAKER HUGUES CONGO SARL** et **BAKER HUGUES ASIA PACIFIC Ltd CONGO Branch, Trading as CENTRILIFT**, précédemment sises à **Pointe-Noire, Boulevard de Loango, face Dietsmann, sont, désormais, situées au 64, Avenue Jean Marie MAVOUNGOU, Zone Industrielle Foire, Arrondissement III, Mvoumvou.**

Pour avis

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Le bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour son Unité Environnement et Energie:

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
2 Administrateurs système	3 mois-Contrat Individuel (IC)	Brazzaville	Dès que possible
1 Climatologue	3 mois-Contrat Individuel (IC)	Brazzaville	Dès que possible
1 Météorologue	3 mois-Contrat Individuel (IC)	Brazzaville	Dès que possible

Les candidatures (lettre de motivation non manuscrite, CV, P11, copies des diplômes, certificats de travail, proposition financière, noms, adresses et téléphone de 3 personnes références professionnelles doivent être adressées, sous pli fermé, avec la mention «Avis de vacance de poste de... (préciser le poste)...» sur l'enveloppe, à:

Monsieur le Représentant Résident du PNUD
Angle Avenue Foch/Rue Behagle
Brazzaville, République du Congo

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher du PNUD (Guérite entrée), ou de se connecter au site du PNUD Congo, Brazzaville (<http://www.cg.undp.org>) pour obtenir les renseignements complémentaires sur les termes de référence du poste.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

N.B. Seuls les candidats répondant au profil du poste et ayant joint le formulaire P11 dûment complété seront contactés.

Date limite de dépôt des candidatures: 10 jours après parution

Brazzaville, le 3 février 2012

Idrissa LAMINAZA

Assistant Représentant Résident
Chargé des Opérations a.i

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale 2047, Téléphone (242) 05 534 11 92/06 631 14 17.

Aux termes d'une décision extraordinaire prise par devant Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du neuf janvier deux mille douze, Folio 010/4 n°030,

L'Assemblée Générale de la Société «AGENCE CONGOLAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET DE SERVICE», en sigle «A.C.C.I.S 21», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de FRANCS CFA 5.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, vers le Cercle Civil, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier 09 B 817, laquelle société est administrée et gérée par Monsieur Ulrich Dordin ONGAGNA,

A procédé à:

La nomination, en qualité de co-gérant, de Monsieur Gaston PACKA BOUANGA, demeurant à Pointe-Noire, quartier Tchiali Loandjili, de nationalité congolaise, né à Siafoumou, le vingt-quatre octobre mil neuf cent soixante trois.

L'article 15 des Statuts a été modifié, en conséquence.

Puis, mention a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour avis,

Le Notaire

SCPFE (Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation)

Frédéric Massalo, lauréat de l'Oscar du leader africain de l'année

Directeur général du SCPFE (Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation), M. Frédéric Massalo a reçu, le 10 décembre 2011, à Paris, en France, l'Oscar du leader africain de l'année, attribué par le CIMA (Conseil International des Managers Africains). C'est la troisième fois que cet ingénieur en chef des eaux et forêts est couronné. Un succès justifié par la qualité du travail effectué dans son service.



Le lauréat et son prix.

permettent à l'Etat de recouvrer les droits qu'il faut.

En effet, de par son fonctionnement, c'est-à-dire le contrôle sur le terrain des produits forestiers destinés à l'exportation, la collecte instantanée et le traitement de données, lesquelles sont comparées, à chaque fois, à celles déclarées par les exportateurs et dont la différence observée est toutefois signalée à ces deniers pour un redressement des volumes à exporter, le SCPFE parvient à une inspection et une vérification dont les résultats sont si fiables que les statistiques publiées satisfont les structures administratives et les organismes internationaux qui en font la demande.

Signalons que les Antennes et Postes du SCPFE, ainsi que son système de télécommuni-

cation couvrent quasiment l'ensemble des zones forestières du pays.

C'est une première expérience en Afrique centrale. Comme pour l'expérience réussie par le Congo sur les plantations de l'eucalyptus, d'autres pays veulent mettre en place le système de contrôle des bois à l'exportation, à l'instar du SCPFE. Ceci n'a rien d'étonnant, à cette période où le marché de bois devient, de plus en plus, exigeant, avec la mise en œuvre du processus Flegt (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux et de la traçabilité), exigences auxquelles le Congo a déjà souscrit. Le Conseil International des Managers Africains, qui observe le travail des leaders d'entreprises, a donc, favora-

blement, épinglé la qualité des résultats obtenus par le SCPFE, dans ce sens que les professionnels du commerce international du bois et les organismes internationaux habilités sont satisfaits du travail effectué par ce service. «*Nous sommes partis presque de rien et, aujourd'hui, tout le monde apprécie la qualité de notre travail. Nous délivrons des attestations de vérification à l'export qui sont fiables et dignes de foi*», a ajouté M. Frédéric Massalo.

Loin de se complaire dans cette autosatisfaction, le Directeur du SCPFE travaille à améliorer ses prestations, en prenant,

lité et la traçabilité de bois, organisés par l'Union européenne et le Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement.

Lauréat de l'Oscar de leadership et de la bonne gouvernance, de l'Oscar Prestige de la renaissance africaine, et de l'Oscar du leader africain de l'année, Frédéric Massalo est, pour ainsi dire, poussé dans ses retranchements de performance... Le plus difficile, pour lui, sera de se maintenir au top des managers... Un challenge à relever pour cet homme très modeste, discret, à qui nous avons difficilement pu

Le Conseil International des Managers africains organise, tous les six mois, à Paris, un Forum économique de l'Afrique gagnante, suivi du gala des Managers, au cours duquel des prix sont décernés aux meilleurs managers de l'année. C'est ainsi que M. Frédéric Massalo, Directeur du SCPFE, a été primé, pour la troisième fois, après avoir été lauréat de l'Oscar de leadership et de la bonne gouvernance, en 2010, et, ensuite, lauréat de l'Oscar Prestige de la renaissance africaine, en juillet 2011. Au-delà de la modeste personne de M. Frédéric Massalo, on peut considérer ce prix comme une reconnaissance de la qualité du travail qui s'effectue au SCPFE, notamment le contrôle quantitatif et qualitatif des exportations du bois en grumes et dérivés: sciages, placages, contre-plaqués, copeaux et produits finis. Pour l'heureux récipiendaire, être primé trois fois de suite est un reconfort. Il l'a expliqué, en ces



Le prix remporté par Frédéric Massalo

termes: «*Cela nous reconforte dans notre mission et nous exhorte à travailler davantage pour maintenir le cap. C'est, à la fois, le résultat de notre système de management et, surtout, le fruit du travail de l'ensemble des agents de notre service. Nous mettons à la disposition des services de douane et des autorités compétentes des éléments d'information très appréciables sur les exportations du bois et qui*



La qualité du travail qui s'effectue au SCPFE a été récompensée.

régulièrement, part aux différentes réunions, aux ateliers et séminaires sur le Flegt, le système de vérification de la léga-

arracher quelques mots.

Paul TCHOMVO

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCATS R. A. PATRICIA BIGEMI, SIS A POINTE-NOIRE, 30, AVENUE GRE ZINGA, EN FACE DE LA SOCIETE CODISCO. IMBLE T.P.I, B.P: 5672; TEL: 22 294 07 32/05 530 25 24 REPUBLIQUE DU CONGO.

Vente sur saisie Immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A., au capital de 5 000 000 000 F. CFA, siège social sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P: 147, RCCM 07-B-633, Tél.: 22.281.58.33/22.281.58.34, représentée par Monsieur Alain MERLOT, Directeur général, domicile es qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites: Il sera procédé, le 02 mars 2012, à 14 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, séant; dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot ou en deux (2) lots, de deux villas mitoyennes de l'immeuble désigné ainsi qu'il suit:

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

- Immeuble sis à Pointe-Noire, au quartier Wharf, comportant trois (3) villas R + 1 avec piscine, en matériaux durables, cadastré Section E, Bloc, parcelle n° 355 bis, superficie 903,40m², centre-ville, objet du titre foncier n° 12703. Deux (2) villas font l'objet de l'adjudication et seront morcelés de la propriété de Monsieur André Nestor FRANCK, débiteur saisi, et référencée ainsi qu'il suit: section E, Bloc, parcelle n° 355 bis, superficie 903, 40m² quartier Wharf, Arrondissement n° 1 Lumumba, Pointe-Noire, objet du titre foncier n° 12703.

- La première villa: Villa n° 135 Elle est bâtie en étage R + 1 et comprend un grand portail en bois, une bache à eau, une piscine. Le sol est fait de carreaux de couleur blanche couvrant tout l'immeuble.

Elle est composée comme suit:

Au rez-de-chaussée:

- une véranda protégée par des baies vitrées fumées/un salon avec une large porte extérieure en baies vitrées avec deux battants coulissants/une salle à manger avec porte en baies vitrées de deux battants coulissants;
- deux (2) chambres à coucher avec salle de bains, l'une d'elle donnant sur l'extérieur par une véranda;
- une cuisine moderne équipée avec terrasse/une buanderie;
- une pièce de toilettes pour les visiteurs.

A l'étage

- On y trouve: un balcon commun,
- cinq (5) chambres à coucher avec chacune une salle de bains: l'une d'elle ayant en plus, une porte extérieure en baies vitrées avec au balcon et vue sur mer.

- La seconde villa: Villa n°141

Cette villa est la seconde de la propriété de Monsieur André Nestor FRANCK. Elle est entièrement bâtie en matériaux durables, son portail est en bois. Elle comprend également une bache à eau, une piscine entièrement carrelée avec armature en gravier.

Il s'agit d'une villa moderne à étage R + 1. Elle a les mêmes spécificités que la première.

Au rez-de-chaussée:

- une véranda/un salon avec une large porte extérieure/une salle à manger avec une large porte avec deux battants coulissants avec grillage anti-moustique donnant sur la véranda;
- deux (2) chambres à coucher avec salle de bains, l'une d'elle avec large porte en baies vitrées donnant accès à la veranda;
- une cuisine moderne, spacieuse, équipée et comprenant une terrasse;
- une pièce de toilettes pour les visiteurs.

A l'étage:

On y trouve:

- un balcon commun;
 - quatre (4) chambres à coucher comportant chacune une salle de bains; l'une d'elle a en plus, une porte en baies vitrées coulissantes avec accès au balcon et vue sur mer et une autre ayant un balcon avec façade à l'arrière.
- Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserves.

MISES A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F. CFA seront reçues, par ministère d'avocat, sur les mises à prix suivantes:

- le premier lot à la somme de: 200.000.000 F. CFA

- le second lot à la somme de: 200.000.000 F. CFA

Soit un total de mises à prix de: 400.000.000 F. CFA.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 30 janvier 2012

Pour extrait

Maître Patricia BIGEMI

Diocèse de Verdun (France)

L'abbé Joseph Baudois-Ngouona «Fidei donum» à Bar-Le-Duc

«Allez dans le monde entier, proclamer l'Evangile à toute la création» (Mc.16,15)
C'est avec joie que j'ai accueilli la demande de présentation formulée par le curé modérateur, l'abbé Jean-Pierre Guery, pour les lecteurs du journal paroissial «Fleur de Groseille». Grand merci au diocèse de Verdun et à la paroisse Saint-Maxe du Barrois qui m'ont accueilli.

Origine

Je suis Joseph Baudois-Ngouona (Baudois), né à Brazzaville, le 22 août 1959. Je suis le fils aîné d'une famille de neuf frères et sœurs utérins. Ma mère, Françoise Nzekoula-Koumou, est d'origine congolaise. Mon père biologique, M. Baudois, est de nationalité française.

Acquis universitaires et académiques

D.e.r.s (Diplôme d'études religieuses et supérieures - Option sciences humaines et philosophie) obtenu en 1985, au grand

séminaire de Brazzaville (au Congo).
M.s.t-G.o.s.s (Maîtrise de sciences et techniques - spécialité gestion des organisations sanitaires et sociales) obtenue en 2001 à l'Université de Lille 2 (Lille France).

Expérience pastorale et sociale

J'ai été ordonné le 4 octobre 1992, à Owando, (évêché de mon diocèse au Congo).
De 1992 à 1999 au Congo-Brazzaville, j'ai exercé les responsabilités suivantes dans mon diocèse:
- chargé de la liturgie et aumônier des chorales du diocèse, grâce à ma passion pour la musique sacrée (compositeur, musicien et chanteur);
- responsable de la pastorale de la santé; - vicaire économe.
En 1999, j'étais accueilli en France comme prêtre étudiant dans le diocèse de Lille où j'ai exercé mon ministère à Roubaix et fait mes études à Lille 2.



Abbé Joseph Baudois-Ngouona.

En 2002, j'étais chargé de l'organisation du Secours catholique (Caritas diocésaine) et curé de la cathédrale de Franceville (au Gabon).
En 2004, j'étais chargé de la sécurité sociale des prêtres de mon diocèse au Congo et curé.
En 2006, j'étais nommé curé de Reyrieux et auxiliaire à Pont-

De-Vaux dans le diocèse de Belley-Ars (en France). La tâche du curé étant lourde et compte tenu de ma fragilité, je n'arrivais pas à accomplir le ministère que j'aime auprès des malades à temps plein. J'ai donc sollicité de me consacrer à la pastorale de la santé, dans un diocèse qui peut m'accueillir. C'est ainsi que l'évêque du diocèse de Verdun a été sensible et attentif à mon projet et m'a accordé cette chance d'être parmi vous.

Actuellement, depuis le début du mois d'octobre, je suis affecté à Bar-Le-Duc où je travaille en collaboration avec l'équipe pastorale et exerce mon ministère sacerdotal, évangélique et pastoral auprès des malades.

Merci aux pères évêques (Mgr Louis Portella Mbuyu et Mgr François Maupu) qui me donnent cette possibilité de réaliser l'orientation de Pie XII: envoyer les prêtres d'un diocèse à un autre comme «don de la foi» (Fidei donum).

Pèlerinage de Jérusalem

Une récollection pour les pèlerins de toutes les promotions

L'abbé Gervais Protais Yombo, aumônier du pèlerinage, informe tous les pèlerins de Jérusalem des promotions: «Cardinal Emile Biayenda», «Mgr Georges Firmin Singha» et «Mgr Godefroy Emile MPwati», qu'il tiendra, dimanche 12 et 19 février 2012, au grand séminaire Cardinal Emile Biayenda à Brazzaville et à la paroisse Saint Christophe à Pointe-Noire, une récollection avec lesdits pèlerins.

Contact de l'aumônier du pèlerinage:
06 651 99 65; 05 516 85 92.

AVIS DE VENTE

Parcelle au quartier Moungali vers la commune.

Contact: 06 976 58 36 / 04 420 72 80

J'exprime toute ma gratitude à Son Excellence Mgr François Maupu, évêque de Verdun, et le remercie très sincèrement de sa compréhension et de son accueil. Pour terminer cette présentation, je compte donner le meilleur de moi-même et m'ouvrir davantage à l'Esprit-Saint, afin d'être plus attentif aux besoins des malades et travailler sous la protection de la

Vierge Marie, pour la gloire de Dieu et le salut du monde.
«Vous serez mes témoins (...) jusqu'aux extrémités de la terre» (Ac.2, 44-45).

Abbé Joseph BAUDOIS-NGOONA
Presbytère Saint-Antoine
1 bis, Rue du Docteur Nève,
55.000, Bar-Le-Duc (France)
Tél: 03.29.45.12.34



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
PROJET ASSAINISSEMENT DES VILLES DE
BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE



Cofinancement Fonds Africain de Développement/Congo
BP 2120 BRAZZAVILLE

Tél: [00 242] 281 02 64 Fax: [00 242] 283 52 43/Email: dgh_ucp@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres International

Date: 07 Février 2012

Appel d'Offres No: 159 MEH/DGH/PABP/CEP

Marché: travaux de construction de station de traitement de boues de vidanges, dans la ville de Pointe Noire, en République du Congo.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fond africain de développement, en différentes monnaies pour financer le coût du projet "Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire". Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de travaux de "Construction de stations de traitement de boues de vidange - Ville de Pointe Noire", en république du Congo
2. La cellule d'exécution du projet (CEP) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation en lot unique, des travaux de construction de deux (02) stations de traitement de boues de vidange d'une capacité hydraulique de 25 m³/jour chacune dans la ville de Pointe-Noire Comprenant une station de traitement de 25 m³/jour sur le site de Mvindoulou (Pointe Noire Nord) et une autre de 25 m³/jour sur le site de Fouta (Pointe Noire Sud)
3. Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du projet Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire (PABP), Ministère de l'Énergie et l'Hydraulique, Immeuble des Mines et Énergie, 4^e étage, Porte 408 Brazzaville-Congo, Email: dgh_ucp@yahoo.fr, B.P.: 2120 Brazzaville-Congo.
4. Le Dossier d'appel pourra être obtenu au siège de la CEP contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent Cinquante Mille (150.000) FCFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible. Le paie-

ment se fera par versement d'espèces au projet. Pour les soumissionnaires non-résidents, ce montant devra être majoré d'un montant de Deux Cent Mille (200.000) Francs CFA pour l'envoi du Dossier d'Appel d'Offres par courrier rapide (e.i.GHL).dans tous les cas, les frais occasionnés par ce paiement sont à charge du soumissionnaire.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux, édition de septembre 2010 publié par la Banque africaine de développement.
6. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23 mars 2012 à 14 heures 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trente millions (30.000.000) FCFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.
7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 23 mars 2012 à 14 heures 30, à l'adresse ci-dessous indiquée.

Projet "Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire"
Direction Générale de l'Hydraulique
Ministère de l'Énergie et l'Hydraulique,
Immeuble des Mines et Énergie
4^e étage Porte 408 Brazzaville-Congo
Email: dgh_ucp@yahoo.fr
B.P.: 2120 Brazzaville-Congo
Tél: (242)066298880 / (242)068960002

APPA

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

L'Association des Producteurs de Pétrôle Africains (APPA) procède au recrutement d'un comptable qualifié pour se joindre à l'équipe du Secrétariat de l'APPA, à son Siège, à Brazzaville, Congo.

Qualifications minimales & Expériences:

Avoir une expérience prouvée d'au moins six (06) années, au poste de comptable, de préférence dans des sociétés de renom du secteur privé, des sociétés nationales ou des institutions internationales;

Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, la maîtrise du logiciel TOMPRO FINPRONET est un atout;
Une connaissance du Français et de l'Anglais (parlé et écrit) est essentielle.
Autres considérations:

- Etre de bonne moralité;
 - Etre très motivé, rigoureux et engagé;
 - Excellents atouts en communication;
 - Aptitude à travailler sous pression et au-delà des heures de travail;
 - Connaissance de l'environnement comptable OHADA;
- Le candidat doit être âgé d'au moins 32 ans, à la date de soumission de la candidature.
La description des tâches du Comptable peut être vue dans le site web de l'APPA: www.appa.int

Le dossier de candidature au poste comprend:

une demande d'emploi, une lettre de motivation, un Curriculum Vitae (CV), un casier judiciaire datant de moins de trois mois, un certificat de nationalité, un certificat d'aptitude physique, des copies des diplômes certifiées conformes, certificats de travail justifiant l'expérience acquise.

Le poste est ouvert seulement aux ressortissants des Pays Membres de l'APPA à recruter localement au Congo. La rémunération et les avantages du poste sont comparables aux traitements types des organisations internationales pour des postes similaires et ce, conformément à l'échelle de salaire et la grille des indemnités applicables au Secrétariat de l'APPA.

La date limite de réception des candidatures pour ce poste est fixée au mardi 21 février 2012 et les dossiers doivent être transmis à l'adresse ci-après:

Secrétariat APPA
(à l'attention du Secrétaire Exécutif)
B.P: 1097
18^{ème} étage Tour NABEMBA,
Brazzaville, République du Congo
Tél.: +242 665 38 57; Fax: +33 1 34 29 59 46; E-mail: appa@appa.int
Site web: www.appa.int

Brazzaville, le 5 février 2012

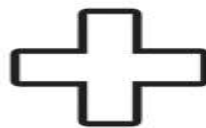
DANSOU LOKOSSOU Gabriel
Secrétaire Exécutif de l'APPA

Et si l'on parlait DELL...



DELL GX270 (Reconditionné)
RAM : 1 Go
Disque Dur : 80GB

Intel Pentium 4 2.8GHz
Lecteur DVD



Imprimante DELL
Multifonction couleur
Impression - Photocopie - Scan
OFFERTE

OFIS
IT. Services. People. You trust.



www.ofis-computers.com / Tél. : 01 600 00 00

Dans notre agence de Brazzaville
Brazzaville / Immeuble SDV
Avenue F. Eboué (Près du Trésor Public).
Tél : 06 631 00 27

220 000 FCFA

Comprendre la Doctrine Sociale de l'Eglise catholique

Leçon 7: Répondre à la question

«Comment l'Eglise légitime-t-elle son engagement dans les questions sociales?»

Après les philosophies et les idéologies de l'engagement comme le socialisme, le marxisme dans le communisme, l'existentialisme et le personnalisme, après également la lutte pour les indépendances en Afrique et ailleurs, le monde est devenu très sensible au problème de l'engagement des groupes et des individus pour la construction de la société et l'amélioration de la condition sociale de l'homme.

C'est avec cette sensibilité que nous portons notre regard sur la légitimation de l'engagement de l'Eglise dans les questions sociales, surtout en Afrique où la question non seulement habite et tourmente plus d'un chrétien africain, provoque, dans leur conscience, des sentiments d'inquiétude et d'insatisfaction, des tensions et des contradictions déchirantes, mais où elle paye aussi le lourd tribut des critiques et polémiques de toutes sortes, de la part des dirigeants politiques qui s'interrogent: au nom de quoi et en vertu de quel pouvoir l'Eglise prend-elle la parole dans le domaine sociopolitique?

Quelle est la pertinence de cette «parole» de l'Eglise dans un domaine qui, à leurs yeux, ne relève pas de sa mission première et spécifique qu'est l'évangélisation?

Pareille interrogation n'est ni artificielle ni arbitraire. Elle requiert un éclairage à partir de la doctrine sociale de l'Eglise, afin de promouvoir une «spiritualité» chrétienne de l'engagement en faveur de l'Etat de droit et de la démocratie participative en Afrique.

Les fondements de l'engagement social de l'Eglise

La doctrine sociale de l'Eglise a plusieurs sources: la loi naturelle et la Révélation composées des Saintes Ecritures et de la tradition vivante. Aussi relève-t-elle d'une démarche philosophique et théologique. Elle nous permet de lire la loi naturelle en conformité avec la volonté divine. La loi naturelle est écrite et gravée dans le cœur de chaque homme, car elle est la raison humaine elle-même; lui ordonnant de bien faire et lui interdisant de pécher. Mais, cette prescription de la raison humaine ne saurait avoir force de loi, si elle n'était l'organe et l'interprète d'une raison plus haute à laquelle notre esprit et notre liberté doivent obéissance.

Le rôle de la loi étant, en effet, d'imposer des devoirs et d'attribuer des droits. Il suit, donc, que la loi naturelle n'est autre chose que la loi éternelle gravée chez les êtres doués de raison et les inclinant vers l'acte

et la fin qui leur conviennent, et celle-ci n'est elle-même que la raison éternelle du Dieu Créateur et modérateur du monde. La loi naturelle est la loi inscrite par Dieu dans notre cœur, dans tout notre être. Elle est l'expression des exigences de notre raison. Elle dit à notre conscience ce que nous devons faire ou ne pas faire (cf. Saint-Paul dans l'Épître aux Romains ch. 2,12-15).

Œuvre très bonne du Créateur, la loi naturelle fournit les fondements solides sur lesquels l'homme peut construire l'édifice des règles morales qui guident ses choix. En effet, la loi naturelle se divise en deux catégories distinctes:

- la loi naturelle physique et la loi naturelle morale. La loi naturelle physique est donnée avec l'être même des choses comme loi de nécessité. Le concept de loi est pris ici dans un sens très large (les lois de la nature).

La loi naturelle physique est du domaine des causes nécessaires.

- La loi morale est l'ensemble des normes morales que l'homme peut déduire par sa raison de l'ordre naturel des choses. Elle est donnée à l'homme avec sa nature raisonnable comme loi de liberté, comme une faculté de comprendre et comme une loi d'action libre à dégager par l'intelligence de l'être même de l'homme et du monde.

La Révélation chrétienne, quant à elle, nous conduit à «une intelligence plus pénétrante des lois de la vie sociale que le Créateur a inscrites dans la nature spirituelle et morale de l'homme» (1).

La doctrine sociale de l'Eglise trouve, donc, sa source première dans la Révélation chrétienne. Hors de cette source, elle ne pourrait être appelée «de l'Eglise», car pour un enseignement d'Eglise, il n'y a pas d'autre commencement que la Révélation. La Révélation confirme et éclaire la loi naturelle; elle l'agrandit et l'approfondit (2).

Le concile Vatican II nous enseigne qu'il a plu à Dieu dans sa sagesse et sa bonté de se révéler en personne et de faire connaître le mystère de sa volonté (Ephésiens. 1,9) grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, accèdent, dans l'Esprit Saint, auprès du Père et sont rendus participants de la nature divine (Ep. 2,18; 2 Pe1,4).

Dans cette Révélation, le Dieu invisible (Col 1,15; Tim 1,17) s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à des amis (Ex 33,11; Jn 15,14-15), il s'entretient avec eux (Bar 3,38) pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie.

La légitimité de l'engagement social de l'Eglise

La légitimation de l'engagement social de l'Eglise est une longue élaboration historico-doctrinale à laquelle ont contribué plusieurs Papes. Le débat a été explicitement ouvert par la première encyclique sociale, «Rerum novarum», du Pape Léon XIII, en 1891. L'industrialisation entraînait, autour des usines, la formation de quartiers ouvriers où les conditions de vie étaient déplorables.

Le Pape s'en émut et rédigea une encyclique sur «la question ouvrière». Certains estimèrent que le Pape dépassait sa compétence, en plaçant pour une intervention de l'Etat dans le contrôle des conditions du travail et pour le droit des travailleurs de s'organiser en syndicat.

Le Pape Léon XIII justifia son intervention de la façon suivante: «C'est avec assurance que nous abordons ce sujet et dans toute la plénitude de notre droit. La question qui s'agit est d'une nature telle qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Eglise, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace. Or, comme c'est à Nous principalement qu'ont été confiées la sauvegarde de la religion et la dispensation de ce qui est du domaine de l'Eglise, nous taire serait aux yeux de tous négliger notre devoir» (n°13).

Deux termes sont à retenir de cette citation: «plénitude de droit» et «devoir».

L'Eglise a le pouvoir d'intervenir dans la société. C'est un droit et un devoir. Pour commémorer le 40^{ème} anniversaire de «Rerum Novarum», le Pape Pie XI publia, en 1931, l'encyclique «Quadragesimo anno» «sur la restauration de l'ordre social en pleine conformité avec les préceptes de l'Evangile». Il y évoque, avec force et fierté, la «science sociale catholique, qui grandit et s'enrichit chaque jour» (n°21). Pour lui, l'Eglise catholique est la plus grande éducatrice des peuples. Nous connaissons aussi les paroles de sagesse que prononça le Pape Pie XII: «La politique est une médiation privilégiée de la charité», justifiée par la considération que: «C'est sur le terrain politique que se débattent aussi les lois de la plus haute portée, celles qui concernent le mariage, la famille, l'enfant, l'école».

Le Bienheureux Pape Jean XXIII, dans son encyclique «Mater et Magistra» de 1961, avait



Le Pape Benoît XVI lors de sa visite au Cameroun.

repris aussi le rôle éducateur de l'Eglise. Il commence cette encyclique par cette affirmation et il la termine en soulignant que la tâche qui lui incombe à ce titre est pour une part essentielle d'éclairer les problèmes sociaux: «Rendre la civilisation moderne conforme à un ordre vraiment humain et aux principes de l'Evangile» (n°256).

Deux ans plus tard, alors que se discutait au concile Vatican II, ce qui allait devenir la Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, le Pape Jean XXIII voulut encore publier une encyclique avant sa mort «Pacem in terris», qui était notamment une apologie des droits de l'homme, dont l'Eglise est, depuis lors, considérée comme une experte en humanité: «C'est un progrès que les normes de la vie collective se forment en termes de droits et de devoirs» (n°45).

En 1963, le Pape Paul VI, qui succéda au Pape Jean XXIII, affirma immédiatement sa volonté de poursuivre le concile et les ouvertures de son prédécesseur. En 1963, il publia l'encyclique «Populorum Progressio» sur le développement des peuples. Il s'y réjouit d'avoir institué, comme l'avait souhaité le concile, la Commission «Justice et paix» et il en rappelle l'objectif ambitieux: «sus-citer dans tout le peuple de Dieu la pleine connaissance du rôle que les temps actuels réclament de lui de façon à promouvoir le progrès des peuples les plus pauvres, à favoriser la justice sociale entre les nations, à offrir à celles qui sont moins développées une aide telle qu'elles puissent pourvoir elles-mêmes et pour elles-mêmes à leur progrès» (n°5). C'est un vibrant appel à la solidarité. Paul VI y déclare que «le développement est le nouveau nom de la paix» (n°76). Ainsi, en 1971, il publia un texte très

vigoureux «la justice dans le monde» où il affirme: «Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Evangile qui est la mission de l'Eglise pour la Rédemption de toute situation oppressive» (3). Trois ans plus tard, à l'issue du synode sur l'évangélisation, il publie, lui-même, l'exhortation apostolique «Evangelii munitandi», dans laquelle il dit: «Entre évangélisation et promotion humaine-développement, libération, il y a des liens profonds. Liens d'ordre anthropologique, parce que l'homme à évangéliser n'est pas un être abstrait, mais qu'il est sujet aux questions sociales et économiques. Liens d'ordre théologiques, puisqu'on ne peut dissocier le plan de la création du plan de la Rédemption qui, lui, atteint les situations très concrètes de l'injustice à combattre et de la justice à restaurer. Liens d'ordre éminemment évangélique qui est celui de la charité: comment, en effet, proclamer le commandement nouveau sans promouvoir dans la justice et la paix la véritable, l'authentique croissance de l'homme?» (n°13).

Le Bienheureux Pape Jean-Paul II, qui a succédé au Pape Paul VI en 1978, est jusqu'ici le Pape qui aura écrit le plus sur les problèmes de société. Il les aborde, quoique non spécifiquement, dès sa première encyclique «Redemptor Hominis» où il dit que «l'homme est la route de l'Eglise, route tracée par le Christ lui-même» (n°14). En 1981, dans «Laborem Exercens», son encyclique sur le travail, le Pape Jean-Paul II reconnaît explicitement les oppositions d'intérêts qui existent entre «le monde du travail» et «le monde du capital...» (n°11, puis 13 et 20). Pour lui, le travail ne produit pas seulement du capital, mais aussi la culture. La culture, dit-il, est «une grande incarnation historique et sociale du travail de toutes les générations» (n°10). Dans «Sollicitudo Rei Socialis» publiée en 1987 pour le 20^{ème} anniversaire de «Populorum Progressio», Jean-Paul II souligne encore vigoureusement la nécessité pour l'Eglise de s'engager pour la promotion d'un monde plus juste. Il n'hésite, en effet, pas de qualifier de «struc-

tures de péché» la division du monde «en blocs régis par des idéologies rigides, où dominent diverses formes d'impérialisme au lieu de l'interdépendance et de la solidarité» (n°36).

Dans sa troisième encyclique sociale, «Centesimus Annus» de 1991, Jean Paul II dit que «la doctrine sociale s'occupe de l'homme en tant qu'intégré dans le réseau complexe de relations des sociétés modernes en tant qu'être social» (n°54).

Dans cette perspective, l'Eglise, selon lui, doit s'occuper des structures, parce qu'elles ont une logique contre laquelle on ne peut lutter que par de logiques différentes (n° 19 et 40). C'est ainsi, le Pape Benoît XVI, dans sa première encyclique sociale, «Caritas in Veritate», lance un grand défi à l'Eglise, dans un monde sur la voie d'une mondialisation progressive et généralisée. La charité revisitée par l'intelligence de la vérité s'invite comme chez elle, en économie, l'économie du développement intégral, celui de l'homme et de tous les hommes. Dans cette encyclique, Benoît XVI n'a pas peur des mots quand il les sait chargés de grandes vérités pour les siècles à venir. Pour lui, l'éthique peut revenir en économie.

Au terme de cette analyse, nous espérons avoir répondu et levé quelques quiproquos ou malentendus susceptibles de vider de sa substance, «le droit et devoir de parole» de l'Eglise, disons sa légitimité dans l'engagement social. Celle-ci n'est pas fondée d'abord sur la dimension morale des comportements individuels mais surtout sur la dimension sociale, collective de l'homme et du salut que Dieu lui propose en Jésus Christ. Jean-Paul II l'a clairement énoncé dans «Centesimus annus»: «La doctrine sociale, aujourd'hui surtout, s'occupe de l'homme en tant qu'intégré dans le réseau complexe de relations des sociétés modernes. Les sciences humaines et la philosophie aident à bien saisir que l'homme est situé au centre de la société et à le mettre en mesure de mieux se comprendre, lui-même, en tant qu'être social. Mais, seule la foi lui révèle pleinement sa véritable identité, et elle est précisément le point de départ de la doctrine sociale de l'Eglise...» (n°54).

Benjamin Abbé SAMANOU
Enseignant aux Grands Séminaires de Brazzaville

Notes

- 1- Concile Vatican II, Constitution. Pastorale Gaudium et spes, n°23
- 2- Gaudium et spes, n°11.
- 3- Cf. Documentation catholique (1972), n°1600, p.12.

AVIS DE VENTE

Une parcelle avec une grande maison au quartier Mougali vers l'arrêt de bus SGEC à quelques pas du goudron.

Contact: 04 420 72 80 / 06 976 58 36

Et si l'on parlait DELL...

Dell Optiplex 780 MT-N
RAM : **2Go**
Disque Dur : **500GB**

Core 2 Duo E7500 2.93GHz
Lecteur graveur DVD+/-RW

+

Imprimante DELL Multifonction couleur
Impression - Photocopie - Scan
OFFERTE

495 500 FCFA

www.ofis-computers.com / Tél. : 01 600 00 00

Dans notre agence de Brazzaville
Brazzaville / Immeuble SDV
Avenue F. Eboué (Près du Trésor Public).
Tél : 06 631 00 27

OFIS
IT. Services. People. You trust.

Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration

Le Ministre d'Etat Pierre Moussa a rassuré que les projets de la municipalisation accélérée seront réalisés jusqu'au bout

Les cadres et agents du Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du territoire et de l'intégration ont présenté les vœux de nouvel an 2012, au Ministre d'Etat Pierre Moussa, le mardi 31 janvier 2012, dans les jardins dudit Ministère, à Brazzaville. L'occasion était toute indiquée pour le ministre d'Etat Pierre Moussa de rassurer que la municipalisation accélérée du département du Pool sera bien conduite et les projets amorcés dans d'autres départements, qui ont connu cette municipalisation, seront réalisés jusqu'à terme. Le rituel traditionnel a conduit Jean Christophe Okandza, Directeur de cabinet, au nom de l'ensemble du personnel, de présenter le bilan de l'année 2011, une année marquée par des activités denses, dans les différents domaines que couvre le Ministère. Voici un large extrait de son allocution.



Pierre Moussa.



Jean-Christophe Okandza.

1- Au titre de la planification et de la programmation du développement (...)

2- Au titre de l'économie:

Les activités regroupées ont connu des fortunes diverses. Je confesse, d'emblée, qu'elles constituent le flanc mou de nos activités. On retiendra, ici, la tenue de trois sessions (sur les quatre) de la Commission nationale des investissements. Cependant, aucune enquête de conjoncture n'a été réalisée, de même qu'aucune note de conjoncture n'a été élaborée et publiée.

3- Au titre de la statistique:

La restitution analytique succincte des réalisations dans ce domaine s'articule autour des rubriques suivantes:

- L'élaboration de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2012-2016. Concernant donc l'élaboration de la SNDS, les rapports «Diagnostic du système statistique national» et «Vision et stratégie» sont disponibles, mais non encore validés par la Commission supérieure de la statistique. Dans le cadre de la production statistique, les principaux résultats atteints sont:
 - la publication en juin de l'Annuaire statistique du Congo 2009;
 - les documents techniques pour l'élaboration de l'Annuaire statistique 2010 sont en cours de finalisation;
 - le rapport d'analyse des données de l'enquête de base du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP) est disponible et validé par les partenaires;
 - l'exploitation des données de l'ECOM-2, volet consommation, est en cours, tandis que le rapport d'analyse du volet QUIBB est disponible mais pas encore validé;
 - la collecte des données de la deuxième enquête démographique et de santé est en cours de réalisation. Il s'agit de mentionner ici que les questionnaires et le calendrier de l'EDSC-2 ont été adoptés, à la faveur d'une mission au Congo de l'Organisation ICF Macro International avec la participation de l'ensemble des parties prenantes nationales (UNICEF, FNUAP, OMS, Conseil National de Lutte contre le Sida, Programme National de Lutte contre le Paludisme, Direction générale de la santé, etc);
 - les indices harmonisés des prix à la consommation des ménages (IHPC) de tous les mois ont été produits;
 - le traitement des dossiers d'immatriculation des entre-

prises et des cartes grises est en cours.

Ce pan important de nos activités connaît un essor important et gagnerait davantage en consistance au regard de la place très prioritaire que lui offre cette année 2012.

4- Au titre de l'aménagement du territoire

Le projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire a été élaboré et attend d'être examiné en réunion du Pôle économique. La collecte des données destinées à la mise à jour du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) a été réalisée. Les principaux secteurs identifiés pour la réactualisation du SNAT concernent les mines, les transports, l'énergie et les concessions en matière agricole. Le traitement des données est en cours. En mars de cette année, on pourra disposer d'un SNAT actualisé, soutenu par de nouvelles cartographies.

L'étude de mise en valeur des zones d'aménagement du territoire, qui devrait porter sur deux zones (sur les onze) n'a pu être réalisée ni même amorcée.

Par contre, l'étude sur la stratégie d'affectation des terres a été élaborée et adoptée.

Elle constitue la première étape dans le processus de l'élaboration du Plan national d'affectation des terres.

Les contrats de plan Etat-Départements ont vocation à financer des programmes départementaux. Les Conseils Départementaux en assurent l'exécution tandis que notre Ministère exerce le suivi, le contrôle et l'évaluation. Ainsi deux contrôles ont été réalisés en 2011. Le premier a porté sur l'utilisation des ressources financières par les Conseils Départementaux, le second sur l'exécution physique des projets.

Au mois d'octobre, le Gouvernement a signé, à Ewo, des contrats de plan avec les Conseils Départementaux, au cours d'une cérémonie à laquelle le Ministre délégué à l'aménagement du territoire et à l'intégration représentant le Ministre d'Etat a participé, en présence des Ministres des finances et de celui de l'intérieur et de la décentralisation.

Véritable stratégie de développement, la Municipalisation Accélérée est parvenue à s'imposer comme base de l'action territoriale de l'Etat. Après le Département de la Cuvette en 2007 et le Département de Brazzaville qui, exceptionnellement, a bénéficié de trois années successives de municipalisation (2008, 2009 et 2010), notre Ministère a piloté activement cette opération dans la Cuvette-Ouest et toutes les batteries sont mises en place pour lancer et organiser ce pilotage

dans le Département du Pool. Dans le but de bien saisir l'impact des travaux de Municipalisation Accélérée, des missions d'évaluation du niveau d'exécution des projets non grands travaux ont été effectuées dans les Départements de la Likouala, de la Cuvette et du Niari.

Il convient de mentionner, dans cette même lancée, que les villages Etoro et Obaba, dans le District de Gamboma, sont les deux villages retenus à titre expérimental pour le lancement du projet Villages du Millénaire avec le PNUD.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, un Centre de Santé Intégré (CSI) a été construit à Obaba et un autre réhabilité à Etoro, deux écoles primaires ont été construites dans les deux localités.

La contrepartie congolaise, au titre de 2011, d'un montant de cent millions (100.000.000) F CFA, a été versée au PNUD.

Le programme de travail annuel a été signé le 23 juin entre le Directeur général de l'aménagement du territoire et le Représentant-Résident du PNUD au Congo. Il prévoit la réalisation d'autres ouvrages dans les deux villages témoins.

5- Au titre du CEPI

La Commission d'identification et de sélection des projets d'investissement public, dont le secrétariat technique est assuré par le CEPI, s'est réunie à quatre reprises et un certain nombre de projets d'investissement devant faire l'objet d'études ont été retenus.

En sa qualité de Bureau d'études national, le CEPI a entrepris la réalisation de quelques études:

- étude en vue de l'établissement de la situation de référence et de l'évaluation de l'impact du projet de construction de la route Ketta-Djoug, tronçon Ketta-Frontière Cameroun;
- étude d'impact environnemental du bitumage des routes Obouya-Okoyo et Okoyo-Frontière Gabon;
- étude sur l'amélioration des conditions de travail des artisans en République du Congo;
- actualisation et finalisation de l'étude sur la filière café-cacao;
- étude de faisabilité de l'implantation d'une fonderie sur le site de FERCO à Dolisie;
- étude sur l'amélioration des pâturages d'Oyo et de Boundji.

Au chapitre des publications, le CEPI a réceptionné 500 exemplaires du document sur les coûts de facteurs de production en République du Congo édition 2011 et 1000 exemplaires de l'étude sur la filière maïs. Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel technique, le CEPI a orga-

nisé deux séminaires internes ayant porté sur:

- l'étude d'impact environnemental et social;
 - les techniques d'élaboration des termes de référence.
- En termes analytiques, les résultats obtenus en 2011 en matière d'études financées sur le budget d'investissement public, il ressort quelques données qui appellent à méditer: des difficultés fonctionnelles, des évolutions peu satisfaisantes, des délais de livraison encore lents, d'une appropriation insuffisante du contenu des études, du caractère incomplet des investigations et consécutivement de la faible opérationnalisation des résultats et recommandations des études, de l'existence de nombreux domaines d'activités inexplorés ou en friche.
- En termes de perspective, il est primordial de poursuivre et d'identifier les efforts de consolidation qualitative du portefeuille des études au CEPI.

6- Au titre du CENAGES

Le Centre National de Gestion a réalisé ses missions classiques de conseil et d'assistance dans les divers domaines de management dans les entreprises ci-après:

- CNSS: élaboration des états financiers 2010; inventaire des immobilisations au 31 décembre 2010;
 - CFCO: élaboration des états financiers 2010;
 - ONEMO: audit financier des directions départementales;
 - diagnostic de la fonction ressources humaines;
 - élaboration du plan de formation.
- S.C.P.E : élaboration de l'étude financière 2009;
- CORAF: élaboration des états financiers 2010; assainissement du compte fournisseur; assistance à la codification.
- Pharmacie Bikoumou: élaboration des états financiers 2010; assistance permanente dans le traitement des salaires.
- S'agissant des activités de formation, le CENAGES a:
- organisé le séminaire atelier international sur le «benchmarking» des stratégies de mise en œuvre de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) en Afrique francophone;
 - organisé un séminaire interne de formation de ses conseillers sur la GAR;
 - assuré la formation des agents du Ministère des hydrocarbures sur la comptabilité OHADA et la gestion budgétaire.

7- au titre du CASP

Les activités réalisées au niveau du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification ont porté pour l'essentiel sur:

- l'enregistrement de l'état d'avancement des cours et la tenue régulière des devoirs sur table et des examens semestriels, l'organisation des examens des première et deuxième sessions;
- l'organisation du stage au profit des étudiants de première année;
- la formation continue, activité qui a regroupé 48 auditeurs provenant de divers ministères (dont le notre) et administrations;
- l'organisation du concours d'entrée au CASP dans quatre centres ouverts à cet effet: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Owando.

8- Au titre de l'intégration économique (...)

9- Au titre du partenariat avec certains organismes internationaux sous-tutelle: Union Européenne, PAM et IPHD

La coopération avec l'Union européenne s'est traduite entre autres par:

- la participation de notre pays à la 9^{ème} réunion des Ministres ordonnateurs nationaux et régionaux du FED à Bruxelles, à la 93^{ème} session du Conseil des Ministres ACP et la 36^{ème} session du Conseil des Ministres ACP-UE, et à la 94^{ème} session du Conseil des Ministres ACP à Bruxelles;
 - l'organisation de deux séminaires atelier à savoir:
 - le séminaire tripartite Etat-Organisations non gouvernementales Partenaires techniques et financiers (PTF), du 16 au 17 mai;
 - le séminaire sur l'efficacité de l'aide publique au développement, du 15 au 17 juin;
 - des sessions de livraison du matériel VSAT, des ordinateurs et autres équipements pour les projets «renforcement du système national de traçabilité du bois» et «appui aux aires protégées»;
 - l'élaboration du Rapport annuel conjoint (RAC) 2010;
 - l'évaluation de la coopération entre le Congo et l'Union européenne (2000-2009);
 - le lancement du Projet d'appui au renforcement de l'Etat de droit et des associations (PA-REDA);
 - le lancement officiel du Projet de dépollution en matière explosive du site de la poudrière de Maya-Maya;
 - le lancement de l'étude de faisabilité de la route Kinkala-Mindouli par le bureau d'études AIC-Progetti;
 - la signature de la convention de financement 2010 du programme Sucre et le lancement officiel de ce programme.
- En ce qui concerne la coopération avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), on relèvera comme activités:
- la participation de notre pays à la première session annuelle du Conseil d'Administration du PAM à Rome, en Italie;
 - l'approbation et la mise en œuvre d'une Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) en faveur de 115.000 réfugiés de la RDC dans le Département de la Likouala;
 - la mise en œuvre des activités de cantines scolaires en faveur de 36.935 enfants fréquentant les écoles primaires dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et du Pool;
 - l'assistance nutritionnelle à 3530 personnes vulnérables

vivants avec le VIH/Sida sous traitement ARV à Brazzaville, Pointe-Noire, Kinkala, Nkayi, Sibiti, Dolisie et Owando;

- l'approbation d'un projet de filets de sécurité pour soutenir la politique du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, sur la protection sociale;
- l'approbation d'un nouveau programme de développement des cantines scolaires pour une période de trois ans couvrant les Départements de la Cuvette, des Plateaux, du Pool et de la Likoumou.

L'International Partnership for Human Development (IPHD) exécute, depuis l'année 2000, dans notre pays, deux grands programmes intitulés respectivement: «Programme d'assistance scolaire» composé de cinq volets, en partenariat avec le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et «Programme d'appui aux initiatives privées et à la mécanisation de l'agriculture» comprenant sept volets, en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Ces deux programmes s'exécutent normalement.

10- Au titre des relations avec la Banque Mondiale

Dans le cadre des relations avec les institutions de Bretton Woods, notre pays a participé, à Washington, aux assemblées du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, aussi bien pour les assemblées de printemps que celles de l'automne.

De même, notre pays a pris part, à Kinshasa, début août, à la réunion des Gouverneurs africains de la Banque Mondiale. Il est à signaler, ici, l'entrée en vigueur du Projet d'appui à la diversification économique (PADE) suite à la satisfaction, par le Congo, des conditions préalables à la mise en place de l'Unité de coordination de ce projet. Le lancement officiel du PADE/PACADEC (Projet d'appui à l'amélioration du climat des affaires et à la diversification de l'économie congolaise) a eu lieu le 18 octobre 2011.

PEEDU

Le PEEDU, Projet Eau Electricité et Développement Urbain est entré dans sa phase de réalisation sur le terrain, avec notamment le traitement de 6000 m² de zones en proie à l'érosion, la construction en cours de 16 km de voiries urbaines à Brazzaville et Pointe-Noire, la réhabilitation de quatre écoles primaires et quatre centres de santé intégrés.

Ce sont 210.000 habitants bénéficiaires directs qui sont concernés par ces réalisations qui vont se renforcer avec la mise en chantier en 2012 de 20km de voiries urbaines, 6 centres de santé intégrés, 6 écoles primaires, 4 marchés domaniaux mais et surtout la réhabilitation de 212 km de réseau d'adduction d'eau potable à Brazzaville et Pointe-Noire.

11- Au niveau de la passation des marchés

(...)

Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité De nombreux défis à relever dans les années à venir

Vendredi 27 janvier 2012, la salle des banquets du palais des congrès, à Brazzaville, a abrité la cérémonie de vœux du personnel du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. Emilienne Raoul, ministre de ce département, s'adressant à son personnel, a annoncé, à cette occasion, la création d'un Institut supérieur de travail social, à Ignyé, au Nord de Brazzaville.

Ce projet a été officiellement validé par les instances de l'Agence française de développement, et une convention d'attribution des fonds du contrat de désendettement et de développement (C2D) sera, prochainement, signée entre les autorités congolaises et françaises. Evoquant, d'emblée, les défis que doit relever cet institut qui permettra aux étudiants de se former dans des meilleures conditions, la ministre a dit: «Le Ministère a, déjà, acquis un terrain de plusieurs hectares, le long de la route nationale n° 2, à Ignyé. Ce district est appelé à devenir, dans les années qui viennent, un pôle d'excellence dans le domaine de la formation. Plusieurs instituts supérieurs doivent y être implantés. Courant 2012, nous procéderons, donc, à la pose de la première pierre de l'Institut. A terme, un ensemble moderne et spacieux permettra aux étudiants de se former dans les meilleures conditions: bâtiments pédagogiques, centre de ressources et de recherche, internat, installations sportives, etc. Le deuxième défi est d'ordre pédagogique. Il nous faudra, en effet, concevoir les différents référentiels, programmes et modules de formation en travail social, lancer les activités de recherche et bien sûr former les étudiants et les stagiaires». Elle a, en outre, embrayé sur les diplômes que délivrera cet insti-

tut, en affirmant: «L'Institut de travail social proposera dans un premier temps une licence professionnelle en travail social, avec trois spécialisations possibles: assistant de service social, éducateur spécialisé et animateur de développement social. A terme d'autres formations seront proposées tels les masters (3^{ème} cycle). Dans quelques années, je suis persuadé que nous aurons même des étudiants qui prépareront un doctorat en travail social. En plus de la formation initiale, la vocation de l'Institut sera, également, d'accompagner, de former, de requalifier les travailleurs sociaux, déjà, en activité. Plusieurs actions de formation continue seront proposées aux agents des Cas (Circonscriptions d'actions sociales), des centres de développement social et des intervenants du secteur associatif. Le troisième défi est celui des hommes et des femmes qui porteront ce projet, et qui feront vivre l'institut supérieur de travail social dans l'avenir. Une équipe de coordination du projet travaille, déjà, depuis plusieurs mois. Elle deviendra très prochainement l'Unité de coordination du projet.» Quant aux enseignants, elle a souligné que «la sélection a déjà commencé, pour les agents qui souhaitent devenir des formateurs en travail social. Les candidats retenus suivront un cycle de formation de deux ans à temps partiel en lien



Emilienne Raoul.

avec l'Institut social de Lille. Bien sûr, l'Institut fera appel à des compétences universitaires pour les matières académiques (sociologie, économie, droit, etc.). Mais, il devra aussi s'appuyer sur des formateurs spécialisés en travail social, ayant, à la fois, des compétences techniques en intervention sociale et des compétences pédagogiques avérées. Dès cette année, en lien avec son réseau de partenaires internationaux (Maroc, Sénégal, Madagascar et France notamment), le Ministère formera, de façon intensive, une équipe d'une dizaine d'agents. Il leur sera notamment demandé de concevoir et de préparer les différents cours professionnels.» Parlant du Parsegd (Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés), la ministre des affaires sociales a signalé qu'au terme de l'accord de don signé,

en 2006, entre le gouvernement et la Banque Africaine de développement, «le Parsegd prévu pour cinq ans devrait prendre fin en décembre 2011. Au sortir de la récente mission de supervision, la direction de la Bad a accordé 18 mois supplémentaires à l'équipe du projet, pour lui permettre de finaliser les activités en cours. De même nous procéderons, cette année, à l'inauguration et à la mise en service des bâtiments construits, dans le cadre du Parsegd. La fin du projet nourrit, en nous, de nouvelles ambitions.» En définitive, la ministre Emilienne Raoul a dit que de nombreux défis attendent son personnel notamment, en ce qui concerne le secteur du handicap et de la réadaptation, des services sociaux spécialisés et de catégorie.

Alain Patrick MASSAMBA

Hôpital Général Adolphe Sicé

Le personnel invité à accueillir les malades avec empathie

Le personnel de l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire a souhaité tout le meilleur pour l'an 2012 à sa directrice générale, Sidonie Kinzonzi, mercredi 1^{er} février 2012, au cours d'une cérémonie de vœux qui s'est déroulée dans l'enceinte dudit hôpital. En présence de Jean de Dieu Balendé, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire.

Trois temps forts ont marqué cette cérémonie: l'allocution du président du C.m.t (Comité médico technique), le mot de circonstance de la directrice générale de l'hôpital Adolphe Sicé et le ballet du personnel pour le souhait des vœux. Le Dr Norbert Mboundou Kimpolo, président du comité médico technique, a dans son mot, dit: «Nous allons nous mettre au travail du fait que le statut particulier est, pour nous, une interpellation et une responsabilité. Voilà pourquoi, je dis que le couple statut particulier et condition de travail doivent aller toujours de pair, pour que nous puissions effectivement être toujours cet hôpital qui brille, cet hôpital qui répond aux directives nationales et cet hôpital qui n'a jamais failli face aux directives de notre pays.» Une façon de traduire l'orientation du chef de l'Etat disant: «2012, année de la santé», en mettant tous ensemble la main à la pâte. Faisant le bilan des activités de 2011 et projetant celles de l'année 2012, Sidonie Kinzonzi a déclaré: «L'année 2011 qui vient de s'écouler a été marquée par plu-

sieurs faits saillants tels: la gestion des catastrophes, la continuité de la mise en œuvre du programme de gratuité du paludisme grave, en effet 6.093 enfants ont été pris en charge efficacement. La gratuité du dépistage et du suivi biologique des malades vivant avec le V.i.h.sida. Le programme de transmission de la mère à l'enfant qui, lui, a été exécuté avec beaucoup d'efficacité, car 1% seulement des enfants nés de mères séropositives, mises sous Arv (Anti rétroviraux) délivrés gratuitement ont échappé à la contamination mère-enfant. Le programme de gratuité de la césarienne qui a permis à 10,29% des accouchés d'accéder, dans les délais, à ce mode d'accouchement salvateur, pour la mère et l'enfant, ce programme, efficace dans sa mise en œuvre nous a permis de baisser la mortalité maternelle dû à la qualité de la prise en charge, celle du 3^{ème} retard.» Comme perspectives, a-t-elle poursuivi, l'année 2012 déclarée année de la santé par le président Denis Sassou Nguesso, lors de son discours de fin d'année, a inspiré le ministre de la santé et de la popu-



Sidonie Kinzonzi souhaitant les vœux au personnel de sa direction.

lation, Georges Moyen qui, à l'occasion de l'ouverture de la 2^{ème} conférence des hôpitaux, nous a donné des orientations. Ainsi, il sera, dès lors possible, pour la tutelle de définir les ressources humaines, logistiques et financières requises pour que chaque service satisfasse les attentes des usagers. Aussi a-t-elle prescrit, à son tour, les capacités qui devraient permettre à son personnel de renforcer ses performances déjà visibles: la disponibilité et la vigilance, car les soins de qualité ne peuvent souffrir de discontinuité et de négligence; la capacité de recevoir avec empathie les malades, parce que le bon accueil permet de

traiter, humainement, et contribue à la guérison des patients; l'engagement individuel à atteindre les objectifs préfixés par le Ministère de la santé et de la population, afin de réaliser la vision du chef de l'Etat; la réactivité à la prise en charge exclusive, afin de donner plus de chances aux malades et de renouveler vos connaissances. «A vous, a-t-elle conclu, de redoubler d'efforts pour mieux servir les compatriotes malades. Pour cela les déviances, le mauvais accueil, la vente des médicaments, la négligence, les retards et les absences inexplicables sont des comportements qui ne sauraient exister en 2012. Je vous exhorte à plus de

Association Congo-China First Neuf ministres de la République congratulés pour leur travail

Neuf membres du gouvernement de la République ont été congratulés par l'Ascochif (Association Congo-China First), que dirige Daniel Bitsikou, pour leur travail réalisé en 2009, 2010, et 2011, sous la houlette du président Denis Sassou Nguesso, mais aussi pour leur engagement, leur abnégation. C'était le vendredi 31 janvier 2012, à l'ambassade de Chine au Congo. Il s'agit d'Emile Ouosso, de l'équipement et des travaux publics, de Bruno Jean Richard Itoua, de la recherche scientifique, de Rosalie Kama Niamayoua, de l'enseignement primaire et secondaire et de l'alphabétisation, d'Emilienne Raoul, des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, d'Henri Djombo, du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, représenté par son directeur de cabinet, ainsi que de Pierre Oba, des mines et de la géologie; de Claude Alphonse Nsilou, de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat; de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, chargé de la marine marchande et de Jean Jacques Bouya, ministre délégué aux grands travaux.



Les ministres congratulés brandissant leurs diplômes.

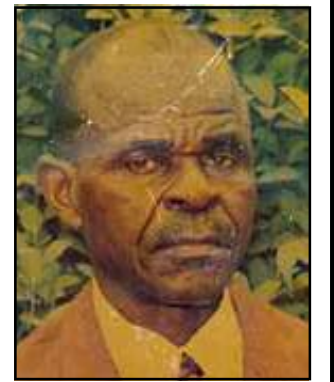
L'Ascochif les a gratifiés, en leur donnant des diplômes et des présents constitués des trophées et des pots de fleurs. Ils les ont reçus des mains de Li Shuli, ambassadeur de Chine au Congo, Paul Obambi, président de la Chambre de commerce de Brazzaville. «Nous membres de l'Ascochif avons pris cette initiative d'organiser cette cérémonie, pour congratuler les ministres pour leur travail. Ils n'ont ménagé aucun effort pour traduire, dans les faits, les orientations du chef de l'Etat contenues dans sa feuille de route et dans sa lettre de cadrage. Les voies de communication, routes, chemins de fer, aéroport, port fluviale, grand port autonome de Pointe-Noire en pleine expansion, les différentes formes d'énergie, base de tout développement, l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'économie verte etc., donnent un sens et un espoir aux populations les plus démunies. Vos noms seront gravés dans les annales de la première et deuxième décennie du 3^{ème} millénaire de l'histoire du Congo en plein développement, modernisation et industrialisation», a déclaré Daniel Bitsikou, président de l'Ascochif. Le ministre Bruno Jean Richard Itoua, a, au nom de ses collègues, salué cette initiative de l'Ascochif et a promis de redoubler d'efforts, afin de continuer à mettre en pratique les directives du chef de l'Etat contenues dans son projet de société, «Le chemin d'avenir» et faire que la confiance faite à leur égard par cette association ne soit pas vaine, pour le bien de la population et du pays. Saluant la coopération existant entre le Congo et la Chine, il a dit: «Vous et nous, sommes rassurés de l'amitié de la coopération sincère de nos partenaires multilatéraux et bilatéraux, comme la République populaire de Chine. Elle s'affirme comme un acteur important pour le développement de notre continent, et partant de notre pays le Congo.» Notons que sur les neuf ministres congratulés, quatre ont répondu présents à la cérémonie et l'un d'eux s'est fait représenter. L'Ascochif, dont le siège se trouve à Brazzaville, a entre autres missions de faire la promotion de l'excellence et du travail bien fait.

Alain Patrick MASSAMBA

IN MEMORIAM

6 février 2002
6 février 2012

Dix ans déjà que Dieu a rappelé à Lui, Léon BOUITY (gendarme), père de l'abbé Arnel Bouity. Les enfants et la veuve Bouity née Claire Milandou prient tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pieuse ce 6 février, pour le repos de son âme. Une messe en sa mémoire sera dite, le jeudi 9 février 2012, à 12h, en l'église Notre-Dame Auxiliatrice de Voka (diocèse de Kinkala).



discipline, d'engagement, d'efforts, de performance pour que l'initiative 2012 du chef de l'Etat soit, réellement, une réalité qui contribuera à conduire le pays vers l'émergence.» Et s'en est suivi le rituel des vœux

où la directrice s'est déportée pour saluer son personnel, tout en lui souhaitant les vœux de longévité, de prospérité et de réussite dans toutes ses entreprises. Noëllie BOUANGA et Equateur Denis NGUIMBI



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
PROJET ASSAINISSEMENT DES VILLES DE
BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE



Cofinancement Fonds Africain de Développement/Congo
B.P.: 2120 BRAZZAVILLE/Tél: [00 242] 281 02 64 Fax: [00 242] 283 52 43
Email: dgh_ucp@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres International

Date: 7 Février 2012

Appel d'Offres No: 160 MEH/DGH/PABP/CEP

Marché: travaux de réhabilitation et d'extension des collecteurs dans la ville de Pointe Noire, en République du Congo.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fond africain de développement, en différentes monnaies pour financer le coût du projet "Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire". Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché des travaux de "Réhabilitation et d'Extension des collecteurs d'eaux pluviales de la ville de Pointe Noire", en République du Congo.

2. La cellule d'exécution du projet (CEP) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'extension des collecteurs comprenant, en lot unique, comprenant 12 000 mètres linéaires de caniveaux trapézoïdaux en béton armé, y compris les dalots, buses et ouvrages de traversée.

3. Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du projet Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire (PABP), Ministère de l'Energie et l'Hydraulique, Immeuble des Mines et Energie, 4^e étage, Porte 408 Brazzaville-Congo, Email: dgh_ucp@yahoo.fr, B.P.: 2120 Brazzaville-Congo.

4. Le Dossier d'appel d'offres pourra être obtenu au siège de la CEP contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent Cinquante Mille (150.000) FCFA. Le paiement se fera par versement d'espèces au projet.

Pour les soumissionnaires non-résidents, ce montant devra être majoré d'un montant de Deux Cent Mille (200.000) CFA pour l'envoi du Dossier d'Appel d'Offres par courrier rapide (e.i.GHL).dans tous les cas, les frais occasionnés par ce paiement sont à charge du soumissionnaire.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux, édition de septembre 2010 publié par la Banque africaine de développement.

6. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23 mars 2012 à 14 heures 00 et doit être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Soixante Cinq millions (65.000.000) FCFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 23 mars 2012 à 14 heures 30, à l'adresse ci-dessous indiquée.

Projet "Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire"
Direction Générale de l'Hydraulique, Ministère de l'Energie et l'Hydraulique,
Immeuble des Mines et Energie,
4^e étage Porte 408 Brazzaville-Congo
Email: dgh_ucp@yahoo.fr
B.P.: 2120 Brazzaville-Congo / Tél: (242)066298880 / (242)068960002



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
PROJET ASSAINISSEMENT DES VILLES DE
BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE



Cofinancement Fonds Africain de Développement/Congo
B.P.: 2120 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 281 02 64 Fax: [00 242] 283 52 43/Email: dgh_ucp@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres International

Date: 7 Février 2012

Appel d'Offres No: 158 MEH/DGH/PABP/CEP

Marché: travaux de construction de station de traitement de boues de vidanges, dans la ville de Brazzaville, en République du Congo.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fond africain de développement, en différentes monnaies pour financer le coût du projet "Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire". Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de la "Construction de stations de traitement de boues de vidange - Ville de Brazzaville", en République du Congo

2. La cellule d'exécution du projet (CEP) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation, en lot unique, des travaux de construction de deux (02) stations de traitement de boues de vidange d'une capacité hydraulique de 25 m³/jour chacune dans la ville de Brazzaville comprenant: une station de traitement de 25 m³/jour sur le site de Loufoula (Brazzaville Nord) et une autre de 25 m³/jour sur le site de Makana (Brazzaville Sud)

3. Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du projet Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire (PABP), Ministère de l'Energie et l'Hydraulique, Immeuble des Mines et Energie, 4^e étage, Porte 408 Brazzaville-Congo, Email: dgh_ucp@yahoo.fr, B.P.: 2120 Brazzaville-Congo.

4. Le Dossier d'appel d'offres pourra être obtenu au siège de la CEP du projet contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent Cinquante Mille (150.000) FCFA ou de sa contre-valeur dans

une monnaie convertible. Le paiement se fera par versement d'espèces au compte spécial du projet. Pour les soumissionnaires non-résidents, ce montant devra être majoré d'un montant de Deux Cent Mille (200.000) Francs CFA pour l'envoi du Dossier d'Appel d'Offres par courrier rapide (e.i.GHL).dans tous les cas, les frais occasionnés par ce paiement sont à charge du soumissionnaire.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux, édition de septembre 2010 publié par la Banque africaine de développement.

6. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23 mars 2012 à 14 heures 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Trente millions (30.000.000) FCFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le mardi 23 mars 2012 à 14 heures 30, à l'adresse ci-dessous indiquée.

Projet "Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire"
Direction Générale de l'Hydraulique, Ministère de l'Energie et l'Hydraulique,
Immeuble des Mines et Energie / 4^e étage Porte 408 Brazzaville-Congo
Email: dgh_ucp@yahoo.fr
B.P.: 2120 Brazzaville-Congo
Tél: (242)066298880 / (242)068960002

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE PUBLIC
Financement Banque Africaine de Développement

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
«POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET) INTERNATIONAL SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE»**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un don afin de couvrir le coût du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles, et a l'intention d'utiliser une partie du financement accordé au titre de ce don pour financer le contrat de services de consultants.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la formation de 150 personnes sur le suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté. Le suivi-évaluation de la stratégie accuse quelques faiblesses. Elles se traduisent par l'insuffisance des statisticiens et d'informaticiens, le manque des logiciels spécialisés et le manque d'appropriation de l'utilisation de l'informatique.

L'objectif de cette formation est de contribuer à la mise en œuvre d'un cadre de suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les objectifs spécifiques se résument à organiser 6 sessions de formation. Ces sessions seront complétées par une assistance technique pour la préparation du cadre logique de suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté pour tous les secteurs, d'une part, et l'utilisation du cadre logique dans tous les secteurs pendant 12 mois, d'autre part.

La Coordination du projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, les modules de formation en lien avec le thème, la méthodologie, etc). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

L'équipe du consultant devra comporter le personnel Clé ci-après:

- un Expert en mécanisme de suivi et évaluation;
- un Expert en planification et approche axée sur les résultats;
- un Expert en analyse de l'impact macroéconomique et de l'impact social du développement;
- un Expert en traitement des données statistiques, méthode de suivi et évaluation.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplé-

mentaires à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes: du lundi à vendredi: de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 février 2012 à 14 heures et porter expressément la mention «contrat de services de Consultants». Ils seront adressés à:

Monsieur le Coordonnateur du Projet
multisectoriel
d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles,
EX-Hôtel Eucalyptus, à côté de la Caisse de retraite
des fonctionnaires
Rue des Chrétiens, Centre Ville, BP 2083
- Brazzaville République du Congo
Tél (242) 00(242) 06 641 48 36/00 (242) 05 556 46
96 ou envoyer à l'e-mail ci-après:
prcfefprogramme@yahoo.com/
maurewokou@yahoo.fr

Brazzaville, le

Le directeur de cabinet

Jean Raymond DIRAT

Les fraudes électorales et la légitimité des élus: les cas de la Russie et de la RDC

Le phénomène de la fraude électorale n'est ni une invention, ni une exclusivité des pays africains, de sorte que ce phénomène touche également les pays du Nord, avec, par exemple, la réélection équivoque de George W. Bush aux Etats-Unis d'Amérique, l'élection contestée de Martine Aubry comme secrétaire générale du Parti socialiste français et, plus récemment, les élections législatives en Russie et les élections présidentielle et législatives en République Démocratique du Congo.

Le phénomène de fraude dans les deux derniers cas, notamment en Russie et en RDC, nous intéresse singulièrement, tout comme la légitimité des candidats mal élus et, par conséquent, la crédibilité des institutions représentées par ces «élus du peuple», tant au niveau national qu'international.

En Russie, les élections législatives du 4 décembre 2011 se sont soldées par la victoire du parti Russie unie, le parti du président-premier ministre et du premier ministre-président, Monsieur Vladimir Poutine. Le parti politique Russie unie aurait, donc, gagné les élections législatives avec 49% de voix.

Des partis de l'opposition, des O.n.g's, des personnalités diverses ont organisé des manifestations de masses, pour dénoncer les fraudes et la reprise des élections. Et même, les Etats-Unis d'Amérique ont dénoncé les fraudes; la secrétaire d'Etat Hilary Clinton n'a pas manqué de déclarer que les élections législatives en Russie n'étaient «ni libre, ni équitable». Des bourrages d'urnes, des falsifications de procès-verbaux auraient été constatées...

Mais, nonobstant la «victoire» du parti de Vladimir Poutine, se pose la question de la légitimité tant des «élus» que de l'institution parlementaire russe. Le tripatouillage des urnes n'a pas empêché le parti de Vladimir Poutine de reculer de quinze points par rapport aux dernières élections, d'une part, et une montée des communistes, des libéraux nationalistes et des sociaux-démocrates qui drainent des foules sur la place publique et font impression, tant sur l'opinion nationale qu'internationale.

La légitimité des mal élus est,

alors, gravement entamée et érodée. Leur crédibilité auprès du peuple et des membres de la société internationale est sujette à caution, rendant ainsi leur fréquentation peu recommandable.

L'éveil de la conscience démocratique en Russie est susceptible d'engendrer, dans ces circonstances, un autre «vent de l'Est» que Monsieur Poutine devra anticiper, en corrigeant sa copie.

Bien au contraire, l'homme fort de Russie, trop sûr de lui, méconnaît, totalement, les fraudes et se plaint de l'ingérence américaine dans les affaires très intérieures de la Russie. La légitimité entamée du parti Russie unie constitue «le commencement des douleurs» ou du déclin à venir, et ce d'autant plus qu'en date, à Moscou, du 20 décembre 2011, Monsieur Poutine a été publiquement conspué par la population abusée dont le sursaut spontané est, souvent, imprévisible et ravageur.

En République Démocratique du Congo, l'indépendance de la commission électorale a été plus cosmétique que réelle, le président de ladite commission étant, par ailleurs, co-fondateur du P.p.r.d, le parti de Monsieur Joseph Kabila.

Des bourrages d'urnes, la mauvaise compilation des résultats, l'existence de bureaux de vote fictifs et autres irrégularités ont sérieusement érodé le crédit du scrutin du 28 décembre 2011, amputant ainsi au «vainqueur» toute légitimité ou plutôt toute crédibilité.

Les observateurs internationaux, l'Eglise catholique et même le gouvernement belge ont dénoncé les fraudes, certains allant jusqu'à donner Monsieur Tshisekedi vainqueur sur le terrain, quoique perdant



Vladimir Poutine.



Joseph Kabila Kabange.

sur le papier de la Ceni. La cacophonie électorale s'est soldée avec deux présidents de la République, l'un déclaré par la Ceni et l'autre autoproclamé comme tel...

La légitimité controversée du président élu, Joseph Kabila, a laissé transpirer un malaise certain qui s'est manifesté lors de la cérémonie de prestation de serment par l'absence de ses homologues présidents invités à la cérémonie, et à l'angoisse.

Seul, le président zimbabwéen, Robert Mugabe, lui-même en quête de légitimité, a répondu à l'invitation, les autres s'étant excusés, car, apparemment, la légitimité douteuse de leur homologue colle à la peau comme la peste qu'il faut éviter.

La communauté internationale, quoique consciente de la situation, n'a pas adopté la même attitude qu'en Côte d'Ivoire. En effet, le 2 décembre 2011 s'est tenue une réunion à huis-clos du conseil de sécurité de l'Onu, d'où il ressort que plusieurs ambassadeurs ont dénoncé des fraudes et que les soutiens extérieurs de Kabila... sont plus qu'embarrassés.

Heureusement pour Joseph Kabila, Monsieur Etienne Tshisekedi n'a pas reçu l'onction, la bénédiction de la «communauté internationale, comme ce fut le cas pour Alassane Ouattara, en Côte d'Ivoire...». Quoiqu'embarrassé et quoiqu'ayant des intérêts diver-

gents et tantôt antagonistes, les «grands de ce monde» préférant maintenir le statu quo et éviter le saut dans l'inconnu, en soutenant un Tshisekedi qui a une forte personnalité et un caractère imprévisible pouvant, à tout moment, poser des actes susceptibles de remettre en cause des intérêts acquis.

C'est dire que Joseph Kabila a intérêt à calmer le jeu et éviter de gouverner seul, en écartant l'opposition et continuer à polluer le tissu social et l'ordre public. Dans le cas contraire, il ne sera pas surprenant que, changeant de fusil d'épaule, qu'on lui ressorte la carte de Jean-Pierre Bemba, dont la popularité arrangera les choses et qui, par le biais d'un pacte secret, sortirait «légalement» de sa prison internationale, auréolé d'un soutien des «grands», pour prendre les rênes du pouvoir à Kinshasa, à court ou moyen terme.

En somme, Poutine et Kabila ne gagneraient pas en s'imposant par des élections tronquées et la fraude qui les délégitime et, finalement, occasionneront, dans leurs pays respectifs, une instabilité politique chronique et même la perte du pouvoir, y compris par des voies non démocratiques, si les circonstances l'imposent.

Me Magloire SENGA

Avocat au Barreau de Pointe-Noire

La chronique du fureteur

Ethique, valeurs et bonne moralité: les exemples vivants sont d'un autre pouvoir

A l'ère de la mondialisation, il n'y a pas que les crises financières et les problèmes environnementaux qui soient universels. Mais, les questions d'éthique et de morale aussi. La corruption, l'impunité, les discriminations, les injustices, les violences, le non respect des droits de l'homme, le mensonge congénital et l'hypocrisie des dirigeants politiques, bref le règne des antivaleurs et de l'immoralité sont autant de soucis et de préoccupations qui font l'unité de notre monde au 21^{ème} siècle.

Partant, les efforts pour lutter contre ces fléaux sont aussi partagés par tous les pays. D'où ces nombreuses campagnes, ainsi que les appels et messages pour le respect d'une certaine éthique et pour la moralisation de la société.

Les derniers mois de l'année 2011 et le début de cette année ont, justement, connu, chez nous, une intense activité dans le domaine de la lutte contre les antivaleurs et pour un changement de mentalités. La presse locale en a fait abondamment écho.

Comme il faut à tout Seigneur, tout honneur, il y a lieu de signaler le rappel au «sens du devoir et de l'honneur» fait à la force publique au réveillon d'armes du 31 décembre 2011, par le chef de l'Etat qui a invité les officiers au respect de leur éthique. De même, dans son message de vœux à la nation, le chef de l'Etat a exhorté les Congolais à «faire preuve de rigueur et à bannir tout laxisme».

Du 20 au 21 décembre 2011, le haut-commissariat à l'instruction et à l'éducation morale avait déjà tenu une table-ronde nationale sur la «reconquête des valeurs civiques, morales et éthiques» et, plus tard, le 9 janvier 2012, lors de la cérémonie de présentation de vœux, le ministre à la présidence chargé de la défense nationale s'adressait à ses administrés, en mettant «l'éthique et la moralité professionnelle au centre de ses préoccupations».

Il est peut-être trop tôt pour juger des résultats. C'est un pari très risqué, car ces dérives morales sont aussi stigmatisées par des citoyens ordinaires. C'est le cas de Mme Itoua Ekamba Elombe qui nous «invite aux changements de mentalités et de comportement» (La Semaine Africaine n°3157 du 10 janvier 2012) devant le «syndrome de la démente de l'enrichissement illicite» qui caractérise la jeunesse congolaise, tout en nous rappelant «que toute œuvre humaine a un début et une fin».

Le mal étant universel, il y a de quoi être dubitatif. Ceux qui ont étudié les classiques français se souviennent encore de cette réplique de Don Gormas à Don Diègue dans «Le Cid»: «Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir...». Il s'agit d'un simple constat. En effet, si ceux qui parlent d'éthique ou donnent des leçons de morale, ne les appliquent pas; si ceux qui donnent des conseils sur le respect du bien public en sont les fossoyeurs et le dépouillent, que signifient rigueur, professionnalisme, abnégation, amour du travail et code de conduite? Mme Itoua Ekamba Elombe écrit qu'on ne voit que des «dirigeants méprisants et enivrés par leur ego, forts de leurs pouvoirs irréfragables et agissant comme des potentats». Que vaut, en effet, un discours contre le tribalisme et les discriminations, lorsque le favoritisme et le népotisme constituent la «règle d'or»?

Jésus-Christ mettait en garde ses disciples que ce ne sont pas ceux qui disent Seigneur, Seigneur qui entreront au Royaume des Cieux, mais ceux qui font la volonté de Dieu. Assurément, ce ne sont pas les belles paroles qui pourront transformer nos habitudes, mais des actes, des exemples vivants. C'est un véritable défi de ce siècle qui semble vivre sous l'emprise de satan et où les riches et les puissants regardent le reste de l'humanité, avec condescendance.

Gaston Pius ZONGOLO

Le Fureteur

Memorandum sur le changement de nom du département de la Cuvette-Ouest

Créée par loi n°2-95 du 18 février 1995, le département de la Cuvette-Ouest couvre le ressort territorial comprenant les districts de Mbomo, Kellé, Etoumbi, Mbama, Ewo et Okoyo. Il compte une population de près de 73.000 habitants, avec une superficie de 27.200 km².

La Cuvette-Ouest, qui a pour chef-lieu, Ewo, est située entre le département de la Sangha, au Nord, le département de la Cuvette, à l'Est, le département des Plateaux et la République Gabonaise (Province du Haut-Ogooué) au Sud.

A l'instar d'autres départements du Congo, la Cuvette-Ouest porte un nom ou une appellation vide de sens. En effet, certains départements du Congo portent des noms qui leur sont spécifiques. Ces noms sont liés soit à l'hydrographie, soit à la géographie.



Par M.R. Abiabouiti.

L'unique nom qui vient de la géographie et au relief, c'est le nom Plateaux. Tous les autres départements ont des appellations liées à l'hydrographie: la Sangha, la Likouala, le Niari, la Cuvette, le Kouilou, le Pool, la

Bouenza. Tous ces départements portent des noms significatifs et symboliques. Le département de Brazzaville porte, quant à lui, le nom de son fondateur.

Les noms de ces départements sont issus, après réflexion, à quelque chose qui est, en somme, un symbole. Or, lorsqu'on parle de Cuvette-Ouest, cela n'a pas de sens. Ce n'est même pas un symbole et cela est loin du symbole. Ce que les gens appellent Cuvette-Ouest ne symbolise absolument rien. L'actuelle Cuvette-Ouest n'est ni une Cuvette, ni les rebords d'une cuvette. La Cuvette-Ouest est une crête des eaux qui va du massif du Chaillu jusqu'au mont Nabemba, dans la Sangha. La Lessébé se jette dans l'Ogooué, cette Lessébé qui arrose Omboye (Kellé) et consorts. La Lékouona et la Lékoli se jettent dans le fleuve

Congo. Ceci est très important à savoir, pour nous et les futures générations. Après l'euphorie de la création du département, il est grand temps que les filles et fils débattent sur le nom, le vrai nom à donner à leur département, peu importe les positions au soleil que les uns et les autres occupent.

Le département de la Cuvette-Ouest devrait s'appeler: département de la Lékoli, parce qu'il y a trois rivières Lékoli: une Lékoli-Pandaka, à Mbomo, qui se jette dans la Mambili; une autre à Kellé et une troisième à Okoyo. Ces trois rivières se jettent, allègrement, dans le fleuve Congo.

Michel Rodriguez ABIABOUTTI

Journaliste, ancien sous-préfet, chef de district, ambassadeur de la paix universelle, conseiller départemental de la Cuvette-Ouest

A propos de la présentation du livre de Joseph Baudois-Ngouona sur le ndjobi: Précision de l'auteur

A l'attention de Monsieur Jean José Maboungou et des lecteurs de La Semaine Africaine

Je remercie M. Jean José Maboungou pour l'analyse de mon livre qu'il a publiée dans l'édition n°3159 de La Semaine Africaine du mardi 17 janvier 2012, en page 15. Cependant, je l'invite à éviter de m'opposer aux Njobistes (mes compatriotes), car ma critique est aimante, pacifique, tolérante et neutre à l'égard de la société ndjobi. A travers mon livre, je n'ai pas la prétention de condamner totalement le Ndjobi. C'est pourquoi, je porte la précision suivante: je n'ai pas écrit que l'initiation au Ndjobi impliquerait l'exécution d'un meurtre.

Il faut relire, avec beaucoup d'acuité et de compréhension intellectuelle, ce passage de mon livre: «D'aucuns pensaient qu'il fallait fortement s'opposer à la société ndjobi sur l'argument supposé mais non avéré selon lequel le recrutement se fait en livrant une personne à la mort».

J'invite Monsieur Maboungou et les lecteurs de La Semaine Africaine à lire la préface de mon livre, pour bien comprendre ma position par rapport au Ndjobi.

Abbé Joseph BAUDOIS-NGOONA (France)

MINISTERE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Financement Banque Africaine de développement
BP 2083, Téléphone (242) 81 45 24, fax: 81 56 24, E-mail: prcfefprogrammed@yahoo.com

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

«Recrutement d'un cabinet, chargé d'animer des sessions de formation en informatique»

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la Facilité en faveur des Etats des Etats Fragiles un don afin de couvrir le coût du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles, et a l'intention d'utiliser une partie du financement accordé au titre de ce don pour financer le contrat de services de consultants.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la formation des cadres du ministère des finances, du budget et du portefeuille public.

La Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation,

référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité et qualification, les modules de formation en lien avec le thème, la méthodologie, etc)

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «*Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*» de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes: du lundi à vendredi: de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 février 2012 à 14 heures et porter expressément la mention «contrat de services de Consultants». Ils seront adressés à:

Monsieur le Coordonnateur du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles (cellule BAD-FEF au Congo)

Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles
EX-Hôtel Eucalyptus, à côté de la Caisse de retraite des fonctionnaires
Rue des Chrétiens, Centre Ville, BP 2083 - Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO;
Tél (242) 00(242) 06 641 48 36/00 (242) 05 556 46 96 ou envoyer à l'e-mail
ci-après: prcfefprogramme@yahoo.com/maurewokou@yahoo.fr.

Brazzaville, le

Le directeur de cabinet

Jean Raymond DIRAT

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Financement Banque Africaine de Développement

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

«Pour le recrutement d'un cabinet chargé de mener une étude sur les perspectives de croissance à long et de la diversification de l'économie congolaise»

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un don afin de couvrir le coût du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles, et a l'intention d'utiliser une partie du financement accordé au titre de ce don pour financer le contrat de services de consultants.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: (i) la réalisation d'une étude sur les politiques et stratégies pour la diversification de l'économie congolaise; (ii) l'organisation d'un atelier de restitution de l'étude et (iii) l'élaboration d'un plan d'action axé sur les résultats.

L'objectif de l'étude est d'identifier les principales contraintes à la diversification de l'économie congolaise et les stratégies pour y remédier.

La Coordination du projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue

de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, les modules de formation en lien avec le thème, la méthodologie, etc). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «*Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*» de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes: du lundi à vendredi: de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doi-

vent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 février 2012 à 14 heures et porter expressément la mention «contrat de services de Consultants». Ils seront adressés à:

Monsieur le Coordonnateur du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles,

Ex-Hôtel Eucalyptus, à côté de la Caisse de retraite des fonctionnaires
Rue des Chrétiens, Centre Ville, BP 2083 - Brazzaville - République du Congo
Tél 00 (242) 06 641 48 36/00 (242) 05 556 46 96 ou envoyer à l'e-mail ci-après:
prcfefprogramme@yahoo.com/maurewokou@yahoo.fr

Brazzaville, le

Le directeur de

Jean Raymond DIRAT

ANNONCES

MINISTERE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Financement Banque Africaine de développement
BP 2083, Téléphone 00 (242 06 641 48 36/05 556 46 96), E-mail: prcfefprogrammed@yahoo.com

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

«Recrutement d'un cabinet, chargé d'animer des sessions de formation aux techniques d'études et de gestion de projets»

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un don afin de couvrir le coût du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles (cellule BAD-FEF au Congo), et a l'intention d'utiliser une partie du financement accordé au titre de ce don pour financer le contrat de services de consultants.

La Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, les modules de formation en

lien avec le thème, la méthodologie, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «*Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*» de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes: du lundi à vendredi: de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 février 2012 à 14 heures et porter expressément la mention «*contrat de services de Consultants*». Ils seront adressés à:

Monsieur le Coordonnateur du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles.

Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles

Ex-Hôtel Eucalyptus, à côté de la Caisse de retraite des fonctionnaires
Rue des Chrétiens, Centre Ville,
B.P.: 2083 - Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO;
Tél (242) 00(242) 06 641 48 36/00
(242) 05 556 46 96
ou envoyer à l'e-mail ci-après:
prcfefprogramme@yahoo.com/
maurewokou@yahoo.fr.

Brazzaville, le
Le directeur de cabinet
Jean Raymond DIRAT

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Financement Banque Africaine de développement
BP 2083, Téléphone 00 (242)06 641 48 36/05 556 46 96, E-mail: prcfefprogrammed@yahoo.com

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

«Recrutement d'un cabinet international, en vue d'animer, des sessions de formation sur la gestion de la dette (renforcement de capacités)»

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la Facilité des Etats Fragiles, un don afin de couvrir le coût du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles, et a l'intention d'utiliser une partie du financement accordé au titre de ce don pour effectuer des paiements relatifs aux services de consultants.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la formation des cadres de la Direction Générale de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) en matière d'élaboration d'une stratégie nationale d'endettement public. L'objectif global de la mission est de renforcer les capacités humaines et opérationnelles de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA), structure en charge de la gestion de la dette publique.

La Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les

informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, les modules de formation en lien avec le thème, la méthodologie, etc). Les cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «*Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*» de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes: du lundi à vendredi: de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 février 2012 à 14 heures et porter expressément la mention

«contrat de services de Consultants». Ils seront adressés à:

Monsieur le Coordonnateur du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles

Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles

Ex-Hôtel Eucalyptus, à côté de la Caisse de retraite des fonctionnaires
Rue des Chrétiens,
REPUBLIQUE DU CONGO
Tél (242) 00(242) 06 641 48 36/00
(242) 05 556 46 96
ou envoyer à l'e-mail ci-après:
prcfefprogramme@yahoo.com/
maurewokou@yahoo.fr

Brazzaville, le
Le directeur de cabinet
Jean Raymond DIRAT

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
SERVICE DE CONSULTANTS
Crédit No. 47010

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/2012 DU 02 FEVRIER 2012 POUR
LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR REALISER L'ETUDE
DE LA DEMANDE EN EAU ET DE LA TARIFICATION DE L'EAU EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Publication du 07 février 2012.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet du 11 février 2010 publié dans le *Development Business*.

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le cofinancement du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour réaliser l'étude de la demande en eau et la tarification de l'eau. La durée de la mission est de dix (10) mois.

Dans le cadre de la stratégie de développement du secteur de l'eau et notamment la réforme du secteur, le Gouvernement, en application des dispositions de la loi 13-2003 du 10 avril 2003 portant code de l'eau a fait réaliser avec l'appui de la Banque Mondiale, une étude visant à identifier la meilleure option de participation du secteur privé. Cette étude a permis de définir un plan d'action en trois composantes, à savoir:

Composante 1: Programme d'investissement pour améliorer la production, le stockage et la distribution à Brazzaville, Pointe-Noire et les centres du périmètre de la SNDE;

Composante 2: Assainissement de la SNDE au plan

des finances, de la généralisation du comptage sur l'ensemble des branchements, la maîtrise des consommations de l'eau par l'Etat et la révision tarifaire;
Composante 3: Consolidation de la réforme sectorielle par la finalisation du cadre légal et réglementaire du secteur afin de rendre opérationnelles les institutions et mettre en place un partenariat public privé sous la forme d'un contrat de service.

L'objectif global de la révision tarifaire est de contribuer à la bonne gestion du service public de l'eau.

Les objectifs spécifiques sont:

- Circonscrire et mettre en perspective les besoins en eau des populations;
- Elaborer une stratégie de tarification sur la base des coûts réels, de la volonté et la capacité des différentes catégories de consommateurs à payer (gros consommateurs, structures administratives, ménages selon le standing et le niveau de revenu).

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles (firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés (firmes) doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits ci-dessus (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues,

expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les *Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale*, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en trois exemplaires (un original et deux copies) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 février 2012 à 12 heures (heure locale).

L'adresse mentionnée ci-dessus est:

Unité de coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - BP 2099 Brazzaville/ CONGO - 2^{ème} étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale Ex-siège du Ministère de l'Equipe-ment et des Travaux Publics, (Rond point de la grande poste), Tél: [242]055568787

Fait à Brazzaville, le 02 février 2012.
Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Financement Banque Africaine de développement

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

«Recrutement d'un Expert International, chargé d'animer des sessions de formation sur l'analyse des flux des échanges commerciaux et la préparation de la balance de paiement»

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la facilité en faveur des Etats Fragiles, un don afin de couvrir le coût du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles, et a l'intention d'utiliser une partie du financement accordé au titre de ce don pour effectuer des paiements relatifs aux services de consultants.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la formation des cadres relevant de la Direction Générale de l'Economie dans le domaine de la maîtrise des flux des échanges commerciaux afin de préparer la balance de paiement L'objectif global de la mission est d'améliorer la gestion des flux des échanges commerciaux en vue de préparer la balance de paiement.

La Coordination du projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-des-

sus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, les modules de formation en lien avec le thème, la méthodologie, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «*Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*» de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes: du lundi à vendredi: de 8 heures à 16 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse mentionnée

ci-dessous au plus tard le 20 février 2012 à 14 heures et porter expressément la mention «contrat de services de Consultants». Ils seront adressés à:

Monsieur le Coordonnateur du Projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles,

Ex-Hôtel Eucalyptus, à côté de la Caisse de retraite des fonctionnaires
Rue des Chrétiens, Centre Ville, BP 2083
- Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO;
Tél (242) 00(242) 06 641 48 36/00 (242) 05 556 46 96 ou envoyer à l'e-mail ci-après:
prcfefprogramme@yahoo.com/
maurewokou@yahoo.fr

Brazzaville, le

Le directeur de cabinet

Jean Raymond DIRAT

Infrastructures sportives

Le complexe sportif moderne de Kinkala prend forme

La ville de Kinkala aura un complexe sportif moderne, cette année, à la faveur de la municipalisation accélérée du département du Pool. Ce stade a déjà pris forme. Les travaux de construction, confiés à la société Zenghwei Technic Congo, commencés en décembre dernier, se poursuivent allègrement. C'est pour s'enquérir de leur état d'avancement et pour s'entretenir avec les agents et cadres relevant de sa tutelle, dans le Pool, que Léon Alfred Opimbat, ministre des sports et de l'éducation physique, s'est rendu à Kinkala, jeudi 2 février 2012. C'est le début, aussi, d'une tournée d'inspection dans les départements du pays.

Accompagné de Jean-Michel Shanga, préfet du Pool, Léon Alfred Opimbat a pu voir et constater que l'avancement des travaux du complexe omnisports de Kinkala progresse de manière satisfaisante et conformément au calendrier initial. Cela n'exclut pas le contrôle de la qualité du travail déjà effectué. Aussi a-t-il instruit ses collaborateurs à rester vigilants sur la surveillance technique de l'ouvrage, en complicité avec le contrôleur des travaux, en l'occurrence la Délégation générale des grands travaux. «*Nous sommes convaincus que les délais seront respectés et que toutes les dispositions techniques seront prises, pour que nous puissions avoir des œuvres de très belle qualité*», a-t-il déclaré.

Le complexe sportif moderne de Kinkala est implanté dans le quartier Vindza. Travailleurs chinois et congolais sont sur le chantier, de-



Une partie des gradins du complexe omnisports de Kinkala.

puis décembre 2011. Ils ont, déjà, sorti de terre les gradins Nord et un bloc de gradins, côté Sud. Les travaux des piliers qui soutiendront les autres gradins sont en cours de réalisation.

La surface bâtie est de 7500 hectares, comprenant: un terrain de football, de dimension internationale, et en gazon naturel, dont la capacité totale est de 12000 places (un premier module sera livré avant le 15 août 2012), une piste d'athlétisme en matière synthétique, en plus des aires de lancers et de sauts, des vestiaires, un tableau électronique, des bureaux. Seront construits, aussi, des terrains de basket-ball, de handball, de volley-ball et de tennis.

Quatre pylônes métalliques surplomberont les tribunes et porteront des projecteurs qui fourniront une capacité d'éclairage, telle qu'il ferait plus jour que le jour. Le stade offrira aussi l'ensemble des commodités nécessaires à l'organisation d'événements de grande envergure. Le décor intérieur et extérieur, donnera une beauté à l'architecture du stade.

La visite de Kinkala a permis, par ailleurs, au ministre Léon Alfred Opimbat, de faire un don de matériels sportifs au Lycée du 5 Février et au C.e.g Moundongo, deux établissements scolaires ayant des installations sportives d'une époque révolue. Il a eu, en-

suite, une séance de travail avec les agents et cadres relevant de son département. Au menu de celle-ci: la gestion des carrières administratives et le conditionnement du personnel. Il les a rassurés que des efforts seront faits, pour améliorer leurs conditions de travail et de vie.

Pour boucler la boucle, le ministre des sports a assisté aux activités sportives organisées par la direction départementale des sports et de l'éducation physique du Pool (lire l'encadré). Ce qu'il a vu lui «*donne espoir, car les talents existent*», a-t-il déclaré. Ils n'attendent qu'à être dénichés et exploités.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CAN de football 2012

L'Afrique centrale et le Maghreb balayés!

Au sortir du premier tour, huit pays ont embrassé, le week-end dernier, les quarts de finale: Zambie, Soudan, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Mali, Gabon, Ghana et Tunisie. Des quarts de finale faciles, pour certains, musclés et épuisants, pour d'autres. Ils ont sonné le glas des deux seuls représentants de l'Afrique centrale et de celui du Maghreb.

Samedi 4 février, le plateau offrait deux grosses énigmes: Zambie-Soudan, à Bata, et Côte d'Ivoire-Guinée Equatoriale, à Malabo.

Zambiens et Ivoiriens ont, finalement, confirmé tout le bien que l'on dit d'eux. En prenant le meilleur sur leurs adversaires, en plus sur le même score: 3-0!

Sur ces entrefaites, Gabonais et Maliens, d'abord, à Libreville, Ghanéens et Tunisiens, ensuite, à Franceville, en ont décousu, dimanche 5 février. Des matchs plus compliqués que les deux premières. Le Gabon sauverait-il sa «Coupe», en prenant la qualification? On l'a cru, puisque ouvrant le score, but qu'il a conservé jusqu'à cinq minutes de la fin de la partie. Mais, on oublie que les Maliens ont des ressources. Cela s'est vérifié, car, les Aigles du Mali ont fini par égaliser, contraignant les Gabonais à la prolongation, puis à la terrible et stressante séance des tirs au but qu'ils ont remportée, par 3 tirs au but à 2.

L'on a regardé un grand match, digne d'une finale. Ghanéens et Tunisiens ont con-



Les Gabonais sont passés à côté de l'exploit.

clu cette belle soirée. Si le succès ghanéen était prévisible, on reconnaît aux Tunisiens une prestation courageuse. Menés au marquoir, ils ont bien remis les pendules à l'heure. Hélas! Pendant la prolongation, puisque les deux formations en lice ont pris le chemin du match nul, au temps réglementaire, le gardien de but tunisien laissait filer le ballon, et

l'inévitable André Ayew, aux aguets, n'a eu qu'à le pousser au fond du filet. Il ne restait aux Tunisiens qu'à constater les dégâts. Au sortir des quarts de finale, les demi-finales proposent les matchs suivants: Zambie contre Côte d'Ivoire, à Bata, Ghana-Mali, à Libreville! Ils se joueront, mercredi, 8 février 2012.

G.M.

La Fifa va sanctionner l'Egypte

La Fifa ne badine pas avec la politique. L'instance fédérale du football international a annoncé son intention de prendre des mesures à l'égard de l'Egypte, pour ingérence du gouvernement national. Ce dernier a, en effet, suspendu la Fédération égyptienne de football, suite au drame de Port-Saïd qui a causé la mort de 74 personnes. Une décision inacceptable pour le président de la Fifa, Sepp Blatter. Après la tragédie de Port-Saïd, qualifiée de «plus grande catastrophe de l'histoire du football égyptien» par le vice-ministre de la Santé, Hecham Cheïha, la Fédération égyptienne avait annoncé la suspension de toutes les rencontres de première division.

Sport scolaire à Kinkala

Du matériel sportif pour relancer les compétitions

Pour encourager la relance des compétitions sportives dans les établissements scolaires de Kinkala, chef-lieu du département du Pool, le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a remis, jeudi 4 février 2012, du matériel sportif au CEG Moundongo et au Lycée du 5 Février.

C'est la concrétisation d'une politique qui s'engage dans le cadre de «*la promotion de tout ce qui contribue à la détection, à la présélection et à la sélection de nos athlètes, l'objectif étant 2015*», a déclaré le ministre.

Le matériel offert à chacun de ces établissements est composé de ballons de football, de handball, de basket-ball et de volley-ball.

Vendredi 4 février a été placé sous le signe des activités sportives. Les athlètes ont ouvert les compétitions, par le cross (10 km, pour les garçons, 5 km, pour les filles). Chacun des concurrents cherchait à se frayer un chemin dans le peloton. Au fil des kilomètres, la situation s'éclaircissait. Le duel masculin, entre Frédéric Massengo et Cardeli Passi, devenait serré, mais le premier homme cité franchissait, en tête, la ligne d'arrivée, en 43'25.

Quant au cross féminin, il était l'affaire de Mbika Ediojovi, vainqueur en 55'28.

Deux matchs de handball se sont, ensuite, joués, sur le terrain du CEG Moundongo. Où, en dames, l'équipe dudit collège s'est inclinée devant le Lycée du 5 Février (1-6). Elles ont été vengées par leurs gars, victorieux du Lycée du 5 Février (6-5). Première victoire des collégiens sur les lycéens, à Kinkala.

Il revenait aux footballeurs de boucler la boucle. Et la victoire a souri aux Lycéens de Mindouli, victorieux du lycée 5 Février de Kinkala, par 3 tirs au but à 2, les deux équipes n'ayant pu se départager, au terme du temps réglementaire.

G.M.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicite par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

TNT

sure we can

GX INTERNATIONAL
Envois et livraisons express
« Aller + Loin ! »

Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis,
palettes, pièces détachées...)

TNT

Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo
www.tnt.fr

GX International
www.gxinternational.net

* c'est possible